Nations Unies S/PV.4614



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-septième année

4614e séance

Lundi 23 septembre 2002, à 10 heures
New York

Président :	M. Tafrov	(Bulgarie)
Membres :	Cameroun	M. Belinga-Eboutou
	Chine	M. Wang Yingfan
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Negroponte
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Levitte
	Guinée	M. Traoré
	Irlande	M. Ryan
	Maurice	M. Koonjul
	Mexique	M. Aguilar Zinser
	Norvège	M. Kolby
	République arabe syrienne	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Jeremy Greenstock
	Singapour	Mme Mahbubani

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question de Palestine

Lettre datée du 20 septembre 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2002/1055)

Note verbale datée du 20 septembre 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne (S/2002/1056)

02-59940 (F)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question de Palestine

Lettre datée du 20 septembre 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2002/1055)

Note verbale datée du 20 septembre 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne (S/2002/1056)

Le Président : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, du Bahreïn, du Bangladesh, de Cuba, du Danemark, de l'Égypte, de l'Inde, d'Israël, de la Jamahiriya arabe libyenne, de la Jordanie, de la Malaisie, du Pakistan, du Qatar, de la République islamique d'Iran, du Soudan, de la Tunisie et de la Turquie des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Lancry (Israël) prend place à la table du Conseil; M. Kumalo (Afrique du Sud, M. Baali (Algérie), M. Shobokshi (Arabie saoudite), M. Buallay (Bahrein), M. Chowdhury Bangladesh), M. Rodríguez Parrilla (Cuba), Mme Lρj (Danemark), M. Aboul Gheit (Égypte), M. Nambiar (Inde), M. Dorda (Jamahiriya arabe libyenne), le Prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein (Jordanie), M. Hasmy (Malaisie), M. Khalid (Pakistan), M. Al-Nasser (Qatar), M. Zarif (République islamique d'Iran), M. Erwa (Soudan), M. Mejdoub (Tunisie) et M. Pamir (Turquie) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu de l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, une lettre datée du 20 septembre 2002 qui sera publiée sous la cote S/2002/1058 et qui se lit comme suit:

> « J'ai l'honneur de demander que, conformément à sa pratique antérieure, le Conseil de sécurité invite l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la séance que le Conseil de sécurité tiendra le lundi 23 septembre 2002, sur la situation dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem. »

Je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter l'Observateur permanent de la Palestine à participer au débat, conformément au règlement intérieur provisoire et à la pratique établie à cet égard.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Al-Kidwa (Palestine) prend place à la table du Conseil.

Le Président : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit en réponse aux demandes contenues dans la lettre datée du 20 septembre 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président du Groupe des États arabes et document S/2002/1055, et à une note verbale datée du 20 septembre 2002 du Représentant permanent de la République arabe syrienne, document S/2002/1056.

Les membres du Conseil sont également saisis d'une lettre datée du 19 septembre 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies, document S/2002/1049, et d'une lettre datée du 20 septembre 2002 adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies (document S/2002/1052).

Je souhaite la bienvenue au Secrétaire général, M. Kofi Annan, et je l'invite à prendre la parole.

Le Secrétaire général : (*parle en anglais*) : Il y a moins d'une semaine, le Quatuor, réuni dans ce bâtiment, se mettait d'accord sur la nécessité d'un plan de campagne permettant le règlement définitif du

conflit israélo-palestinien. Nous avons convenu qu'il était essentiel et urgent pour les Palestiniens de prendre toutes les mesures nécessaires pour améliorer la sécurité en mettant un terme immédiat à la violence et à la terreur. Nous avons également convenu que ceci devait se faire dans le contexte d'un plan global tenant compte des dimensions politique, économique, humanitaire et institutionnelle du problème.

Nous avons convenu que le plan devait énoncer des mesures réciproques que devaient prendre les deux parties au cours de chacune des trois phases, un mécanisme du Quatuor devant suivre et évaluer les progrès de chaque partie en fonction de repères précis qui permettront de négocier un règlement global et définitif d'ici 2005.

Bref, nous nous sommes mis d'accord sur la nécessité d'un processus mû par les résultats et l'espoir Ce lien essentiel et je ne puis trop le souligner, oui, il faut des résultats, mais il faut aussi de l'espoir, car sans espoir, il n'y aura pas de résultats.

Or, loin de constituer la première phase de la mise en oeuvre de la vision du Quatuor, les événements de ces jours-ci sont un pas tragique dans la direction opposée. Jusqu'à la semaine dernière, il y avait eu six semaines de calme relatif en Israël même, mais au cours de la même période dans les territoires occupés, au moins 54 Palestiniens ont été tués lors d'opérations militaires israéliennes. Puis, en l'espace de trois jours, du 17 au 19 septembre, une bombe a explosé dans une école palestinienne et deux nouveaux attentats suicides ont été perpétrés contre des civils israéliens en Israël même.

J'ai maintes fois dit que de tels actes étaient moralement abjects, et je le répète encore aujourd'hui. Chaque fois que ces paroles doivent être répétées, elles deviennent hélas encore plus vraies. Ces actes doivent être condamnés, tant pour les pertes absolument injustifiables en vies humaines que pour les souffrances et le malheur qu'ils infligent à des innocents, et aussi parce qu'ils nous éloignent encore plus de la perspective d'un règlement juste et durable. Ils sapent directement cet espoir qui, comme en a convenu le Quatuor, est essentiel à tout progrès politique.

Une fois de plus, j'engage tous les Palestiniens, notamment les dirigeants de toutes les factions politiques, à renoncer à l'instrument diabolique de la terreur, clairement, irrévocablement et définitivement.

La semaine dernière, le Quatuor a reconnu les légitimes soucis de sécurité d'Israël, et il a de nouveau exigé que les attaques terroristes cessent une fois pour toutes. Il a également appelé de nouveau l'Autorité palestinienne à oeuvrer avec les États-Unis et les partenaires régionaux pour réformer les services de sécurité et lutter contre le terrorisme.

Mais comment les Palestiniens peuvent-ils répondre à cet appel si ce qui reste de l'infrastructure civile et sécuritaire de l'Autorité palestinienne, déjà gravement affaiblie, est actuellement en train d'être détruit? Il est certain qu'une telle destruction ne peut qu'éloigner davantage les perspectives de mise en oeuvre des réformes nécessaires et la garantie que les prestations de l'Autorité palestinienne connaissent une véritable amélioration.

De même, la destruction persistante de la capacité des ministères et des municipalités pour assurer les services de base – eau, électricité et éducation – entravera, voire sapera, les efforts des organisations palestiniennes ou internationales pour répondre aux besoins humanitaires. Un désespoir accru ne constitue guère la base de progrès politiques, sécuritaires ou économiques.

Le Quatuor et nos partenaires arabes dans la région travaillent d'arrache-pied avec l'Autorité palestinienne pour veiller à ce que les réformes sécuritaires et institutionnelles soient mises en oeuvre. Mais nous ne réussirons que si le Gouvernement israélien appuie activement le processus de paix au lieu d'y faire obstacle. L'écrasement systématique et littéral du siège de l'Autorité palestinienne à Ramallah, qui a fait encore 10 nouveaux morts palestiniens, risque aussi probablement d'accroître l'instabilité politique en Cisjordanie et à Gaza. La réimposition du couvre-feu dans la plupart des collectivités de Cisjordanie n'a pas empêché, au contraire, des manifestations massives dans un certain nombre de villes palestiniennes, dont Ramallah, et de ce fait, les efforts visant à aborder la question clé des réformes ont été ajournés.

Ceci fera également reculer les perspectives de reprise du processus de paix. Une fois de plus, j'adjure Israël de veiller davantage à protéger la vie des civils palestiniens et de s'abstenir de mener des politiques et des mesures contraires à la quatrième Convention de Genève.

Mon Envoyé spécial est en rapport constant avec les deux parties et n'a cessé de s'entretenir avec le

Président Arafat et d'autres personnalités palestiniennes à Ramallah. Ce matin, il a rencontré le Ministre des affaires étrangères Peres et il est actuellement à Ramallah avec le Secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine, Abou Mazen. Il travaille en étroite coordination avec les autres membres du Quatuor et avec d'autres acteurs clé de la région.

Le conflit israélo-palestinien ne sera pas réglé par la seule force militaire, ni par aucune forme de violence. Une politique visant à forcer l'autre camp à capituler est vouée à la faillite. Elle ne fait que pousser au désespoir, affaiblit les modérés et renforce les extrémistes. En fin de compte, il devra y avoir un règlement politique, négocié par les deux peuples sur un pied d'égalité, un règlement qui, comme l'a dit le Conseil, établira deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte à l'intérieur de frontière sûres et reconnues.

Pourquoi ne pas arriver à ce règlement au plus vite? Combien de centaines, voire de milliers, de personnes doivent encore mourir, combien de souffrances et de malheurs doit-on subir avant que les dirigeants des deux camps trouvent la vision et le courage d'accepter l'inévitable?

Seul un tel règlement peut apporter une paix et une sécurité véritables aux deux peuples, et seule une approche globale peut nous rapprocher d'un tel règlement.

Il est clair que la méthode dite progressive, qui impose une sécurité totale comme préalable à tout progrès sur les fronts politique, humanitaire et institutionnel, a échoué. Israël doit comprendre que, sans règlement politique, il n'y aura pas de sécurité durable. Et donc, tout en se défendant contre les attaques terroristes, Israël doit coopérer activement aux efforts du Quatuor en vue d'atteindre un tel règlement d'ici trois ans.

Les Palestiniens, pour leur part, doivent comprendre qu'il n'y aura pas de règlement sans sécurité durable pour Israël.

Les deux parties doivent être encouragées – par tous ceux qui ont sur elles quelque influence – à accepter et à appliquer ces ententes pour que les deux peuples jouissent enfin de la paix et de la sécurité dans le cadre d'un règlement juste, durable et global au Moyen-Orient.

Mais je crains que cette vision demeure un lointain mirage tant que nos écrans de télévisions – et les esprits de tous les intéressés – seront pleins d'images horribles de mort et de destruction tant dans les rues de Tel Aviv qu'à la Mugata'a de Ramallah.

Il y a plus de 80 ans, le grand poète irlandais William Butler Yeats a écrit à propos d'une époque dans son pays où

> « Les choses s'effondrent. Le centre ne peut pas tenir. L'anarchie pure et simple se déchaîne sur le monde... Les meilleurs n'ont aucune conviction, tandis que les pires débordent d'une intensité passionnée. »

Hélas, ces mots ont depuis lors reflété de nombreuses époques et de nombreux lieux et ils semblent encore mieux correspondre à la situation actuelle entre Palestiniens et Israéliens.

Mais ne nous résignons pas à cet état de choses. Essayons d'aider au mieux les deux parties, palestinienne et israélienne, à recouvrer leur soif de paix et la conviction qui, voici deux ans, les a tant rapprochées d'un accord.

Évitons de nous enfoncer dans l'anarchie. Faisons en sorte que le centre tienne.

Le Président : Je remercie le Secrétaire général d'avoir bien voulu participer aux travaux du Conseil aujourd'hui ainsi que de son importante déclaration.

Le premier orateur inscrit sur ma liste est l'Observateur permanent de la Palestine à qui je donne la parole.

M. Al-Kidwa (Palestine) (*parle en arabe*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je remercie également votre prédécesseur, le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique, de la façon dont il a dirigé le Conseil le mois dernier. En outre, je voudrais à mon tour souhaiter la bienvenue au Secrétaire général, M. Kofi Annan, et le remercier de ses efforts inlassables pour établir la paix dans la région. Nous l'adjurons de poursuivre ses efforts, notamment dans le cadre du Quatuor.

Jeudi dernier, le 19 septembre 2002, Israël, puissance occupante, a lancé ses forces et ses chars dans un nouvel assaut contre le quartier général du Président Yasser Arafat dans la ville de Ramallah. Les forces d'occupation ont rasé des bâtiments dans

l'enceinte du quartier général et en ont fait sauter d'autres, creusant des tranchées autour du seul bâtiment restant, à présent endommagé, qui continue d'abriter le Président Arafat, d'autres personnalités et des responsables de la sécurité. Les forces israéliennes ont également dressé des fils barbelés autour de ce bâtiment. En même temps, les forces d'occupation israéliennes ont ouvert le feu sur l'enceinte, causant la mort d'au moins une personne, faisant un nombre indéterminé de blessés et mettant bien sûr directement en danger la vie du Président Arafat et de son entourage. Pendant des jours, les explosions, le nivellement et d'autres formes de menaces et de coercition se sont poursuivis.

Ces actes criminels graves et illégaux, qui sont un assaut de plus contre l'ensemble du peuple palestinien, ont été accompagnés de menaces d'expulsion du territoire palestinien par les responsables israéliens contre le Président palestinien et de déclarations marquant la volonté d'Israël, puissance occupante, d'appréhender un certain nombre des personnalités demeurant aux côtés du Président. Il va sans dire que ces déclarations sont totalement inacceptables, car elles reflètent une escalade de l'agression et une tentative d'humilier davantage nos dirigeants et nos responsables. Les mensonges répétés d'Israël constituent un appel à l'agression.

Suite aux faits intervenus, la population de Ramallah et de nombreuses autres villes palestiniennes a défié le couvre-feu pour descendre dans la rue et exprimer son rejet de la nouvelle agression criminelle israélienne. La réaction des forces d'occupation israélienne a été caractéristique : elles ont tiré sur les manifestants, ce qui a eu pour résultat le martyre de cinq civils et des dizaines de blessés.

Il n'y a manifestement pas de limites aux crimes commis par M. Sharon, par son gouvernement et par son armée dans la lignée des crimes de guerre et des actes de terrorisme d'État commis contre le peuple palestinien. Cela se produit malheureusement en toute impunité au moment où la communauté internationale, représentée par le Conseil de sécurité, ne parvient pas à s'acquitter de ses obligations en raison de la position d'un membre permanent du Conseil de sécurité.

En dépit de tout, nous demandons publiquement au Conseil de sécurité d'adopter une résolution claire qui demande à Israël de se retirer immédiatement du quartier général du Président Arafat, en plus de toute autre mesure jugée appropriée par le Conseil pour mettre un terme à la crise humanitaire qui frappe notre peuple et à l'affrontement tragique qui oppose les deux parties. Il n'est pas trop tard pour le faire, même si la réunion du Conseil a été retardée de vendredi à aujourd'hui de façon regrettable et injustifiée. J'exprime cette position non seulement au nom de mon pays mais aussi en tant que Président du Groupe arabe pour le mois en cours, qui avait demandé une réunion immédiate du Conseil pour examiner la grave situation.

Au fil des ans, le peuple palestinien a été déraciné, déplacé, privé de son droit d'exister, anéanti, assassiné et spolié de ses terres et de ses biens. Il a été la cible de massacres, depuis ceux de Deir Yassin et de Kafr Kassem à celui du camp de réfugiés de Djénine. Depuis deux ans, surtout depuis l'accession au pouvoir de M. Sharon, Israël, puissance occupante, n'a pas cessé ses exécutions sommaires, ses châtiments collectifs, tels que la destruction de maisons, l'assassinat délibéré des civils et les exactions les plus graves, en se livrant à des enlèvements et des arrestations et en procédant à des destructions généralisées et systématiques des biens immobiliers et des terres arables. Israël n'a pas cessé de restreindre gravement la liberté de circulation des personnes et des biens, notamment celle des organismes des Nations Unies et des autres organismes humanitaires, imposant des bouclages et, tout récemment, un couvre-feu à des centaines de milliers de personnes.

Bref, Israël, puissance occupante, n'a pas cessé, même pendant les périodes d'accalmie du côté palestinien, notamment depuis six semaines, de porter atteinte à l'Autorité palestinienne et ses institutions et de détruire la vie du peuple palestinien. Israël a réoccupé les secteurs sous contrôle palestinien, comme s'il voulait revenir à la situation qui régnait avant le processus de paix.

Les objectifs politiques de la partie israélienne, en particulier de M. Sharon, sont très clairs : il s'agit de détruire l'Autorité palestinienne, de diviser les dirigeants palestiniens pour créer le vide et l'anarchie afin d'assujettir l'ensemble de la population palestinienne.

Son objectif n'est pas seulement d'empêcher le règlement définitif qui garantirait le retrait d'Israël du territoire palestinien occupé, mais aussi d'assurer la poursuite de l'occupation et de l'installation des colonies de peuplement. En réalité, M. Sharon, et

malheureusement certains de ces partisans, ne souhaitent pas l'avènement de nouveaux dirigeants palestiniens, mais plutôt l'absence totale de dirigeants. Il ne souhaite pas une solution pour le peuple palestinien, mais il veut plutôt forcer ce peuple à abandonner ses droits.

Ce que je viens de dire n'est pas une analyse. M. Sharon a été très clair dans ses déclarations, pour ceux qui veulent vraiment l'entendre et le comprendre. M. Sharon a dit à plusieurs reprises qu'il rejetait tout règlement définitif et qu'il souhaitait des accords provisoires à long terme. M. Sharon a dit à de nombreuses reprises qu'il fallait faire du mal aux Palestiniens et les vaincre totalement. Il s'est opposé aux recommandations du plan Mitchell, à réussi à les enterrer. M. Sharon a dit qu'il aurait voulu avoir tué le Président Arafat à Beyrouth. M. Sharon a reformulé la résolution du Conseil de sécurité 242 (1967), en contradiction ouverte avec le Conseil de sécurité et tous ceux qui ont soutenu le processus de paix, et il a été extrêmement clair récemment lorsqu'il a dit que les Accords d'Oslo n'existaient plus. C'est ce même M. Sharon qui est le héros des massacres de Sabra et Chattila, de Kibya et de Khan Younis. C'est lui le responsable de toutes sortes de crimes de guerre et d'actes de terrorisme d'État commis par les forces israéliennes d'occupation pendant son mandat de chef du Gouvernement israélien. C'est la personne qui pousse toute la région vers une catastrophe.

Pour sa part, Israël essaye de nier tous ces objectifs politiques, et a lancé une guerre psychologique contre notre peuple et nos dirigeants, outre une campagne mondiale de mensonges. J'en veux pour preuve la tentative d'Israël de faire passer toutes les atrocités commises contre notre peuple pour une réaction aux attaques suicide, tentant de faire croire que tout le conflit avait commencé avec ces explosions. Rien ne pourrait être plus éloigné de la réalité.

Pour notre part, notre position a été claire, et nous condamnons ces attaques contre des civils en Israël. Nous condamnons ces actes en tant qu'actes de terrorisme, qui nuisent aux intérêts nationaux des Palestiniens. De toute façon, ces actes sont commis par des groupes qui s'opposent au processus de paix et aux accords signés par les deux parties. Toutefois, je voudrais rappeler ici que le premier attentat suicide a eu lieu vers la fin de 1994. C'est-à-dire 27 ans après le début de la terrible occupation israélienne, et après qu'Israël, la puissance occupante, a transféré près de 350000 colons israéliens afin qu'ils occupent la terre palestinienne, et qu'ils s'y installent, la colonisant et s'en appropriant.

Non, l'occupation israélienne et ses pratiques répréhensibles ne découlent pas des attaques suicide. Elles en sont à l'origine. Lorsque la position israélienne visait la poursuite du processus de paix et le désir de parvenir à un règlement définitif. L'on n'acceptait plus que ces actes fassent dérailler le processus de paix, l'on en profitait plutôt pour renforcer la coopération avec l'Autorité palestinienne.

Lorsque la position politique est devenue celle de Sharon, le processus de paix s'est arrêté et les attaques suicide ont été utilisées comme prétexte pour attaquer l'Autorité palestinienne et pour en revenir à la situation d'avant Oslo.

Pourquoi l'Autorité palestinienne est-elle prise pour cible à la place des auteurs d'attaques suicide? Pourquoi détruit-on les vies de toute la population palestinienne, au lieu de la convaincre qu'il existe une voie viable vers la paix afin qu'il exerce ses droits? Même si nous acceptons la version israélienne de l'histoire, comment peut-on permettre à un État d'empêcher des attaques contre sa population civile en menant des attaques féroces et destructives à l'encontre d'une autre population tout entière?

Si M. Sharon cherche une solution, il devrait savoir à l'heure qu'il est qu'il n'existe pas de solution militaire. Il s'est engagé sur la voie militaire, par l'oppression et la brutalité, parce qu'il ne veut pas de solution politique.

Si nous examinons tous les actes perpétrés par Israël à l'aune du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité, nous en trouverons la manifestation flagrante. C'est un cas flagrant de 30 ans de mépris pour le Conseil de sécurité. Vingt-huit résolutions ont été adoptées par le Conseil relativement aux pratiques israéliennes et aux mesures prises sur notre territoire occupé. Elles ont toutes été rejetées par la puissance occupante – elle n'en a pas respecté une seule. Cela comprend les résolutions portant sur des violations israéliennes de la quatrième Convention de Genève de 1949; les résolutions sur les mesures illégales prises par Israël à Jérusalem; les résolutions sur la colonisation; les résolutions sur les déportations; les résolutions sur la protection de la population civile palestinienne; et les résolutions visant à envoyer des émissaires et des missions d'établissement des faits.

Toutes ont été rejetées, et, en fait, ignorées par le maintien de l'occupation israélienne.

Israël est le seul État au monde qui soit reconnu officiellement en tant que puissance occupante par le Conseil de sécurité. Israël est le seul État engagé dans une politique de colonisation à l'ère postcoloniale. C'est le seul État qui a systématiquement violé les dispositions du droit international et du droit international humanitaire. C'est aussi le seul pays au monde qui a ouvertement rejeté toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Et comme si cela n'était pas suffisant, Israël est le seul État dans la région qui ait acquis illégalement des armes nucléaires, en plus d'autres armes de destruction massive. Qu'a fait le Conseil de sécurité? Malheureusement peu de choses. Qu'entend faire le Conseil à présent? Nous espérons que le Conseil fera preuve du sérieux nécessaire en assurant ses responsabilités pour assurer la mise en oeuvre de ses propres résolutions.

Une autre caractéristique des campagnes israéliennes est la tentative de détourner l'attention des questions pertinentes en rejetant la responsabilité sur la partie palestinienne. Cela devient clair lorsque nous nous penchons sur la question de la prétendue réforme. C'est vrai que c'est une question très importante pour nous, mais elle reste une question qui concerne les Palestiniens, et qui ne fait pas partie du programme international relatif au conflit israélo-palestinien.

Malheureusement, d'aucuns semblent vouloir la mise en oeuvre des plans de M. Sharon par cette démarche. Ils tentent de donner un nouveau sens à la démocratie, qui ne reconnaît pas les élections libres, et ils tentent d'imposer un système politique, et même un système électoral à notre peuple. Cette ingérence grossière dans les affaires de notre peuple est inacceptable. De toute façon, cette question ne peut se substituer à l'examen de la question fondamentale, c'est à dire la poursuite de l'occupation israélienne, et la nécessité de mettre fin à cette occupation.

Oui, nous procéderons au deuxième tour de nos élections nationales, et nous ferons de notre mieux pour reconstruire nos institutions et pour les réformer. Nous accueillerons à cet égard toute assistance internationale. Mais parallèlement, nous avons conscience des limites de ce processus, et que nous savons qu'il ne peut y avoir de démocratie véritable sous occupation étrangère, et que nous savons que nous ne pourrons construire et maintenir des institutions stables et efficaces tant que continuent les meurtres, les destructions et l'agression.

Exiger de la partie palestinienne qu'elle s'acquitte de ses devoirs dans le domaine de la sécurité après avoir détruit son appareil sécuritaire, attendre d'elle qu'elle poursuivre des réformes et qu'elle établisse une véritable démocratie sous occupation et dans la répression est fallacieux et impossible à réaliser. Cela offre concrètement, intentionnellement ou non, une nouvelle couverture à M. Sharon et à ses politiques, tout en permettant d'imputer la responsabilité de l'échec éventuel aux Palestiniens.

Tout cela continue alors que le processus de paix se marginalise et que les forces extrémistes prennent de l'ampleur. Il faut mettre fin à cette folie et affronter la vérité, c'est-à-dire à la vérité de M. Sharon, de son gouvernement, de son armée et de leurs politiques. Sinon, nous allons suivre une voie qui plongera la région tout entière dans une situation encore pire.

La seule façon viable de mettre fin à la tragédie actuelle et de revenir sur la voie de la paix est d'adopter une démarche globale et de déployer une présence internationale efficace sur le terrain. Par «démarche globale», nous entendons non seulement comment traiter à la fois des dimensions du conflit touchant la politique, l'économie et la sécurité – même si celles-ci sont importantes; mais aussi qu'il faut qu'il y ait une déclaration antérieure sur la forme du règlement final, pas seulement sur la base de deux États – Israël et la Palestine – mais aussi sur la base du tracé des frontières entre les deux États, avec la possibilité que les deux parties s'entendent pour que certaines modifications précises soient apportées à ces dispositions.

Cette frontière, bien sûr, c'est la ligne d'armistice qui est maintenant généralement appelée la « la frontière de 1967 ». Compte tenu de cela, il sera également possible de prévoir des étapes et des mesures précises qui nous conduiront d'où nous sommes vers notre destination finale, le règlement final. C'est la seule démarche qui créera une dynamique différente pour les deux parties, et qui entraînera sûrement le ralliement de la très grande majorité des deux peuples en faveur de ce règlement.

Cette démarche exige une présence internationale véritable et efficace sur le terrain. Celle-ci pourrait prendre la forme d'observateurs officiels en nombres suffisants, qui auraient un mandat clair ou, mieux

encore, la forme de ce qui avait été proposé par le Secrétaire général, M. Kofi Annan, à savoir la création d'une force multinationale en vertu du Chapitre VII de la Charte.

Les paramètres du règlement final sont largement connus, et notre propre expérience nous a enseigné que la seule façon de parvenir à la paix est celle que je viens de décrire. Qu'est-ce donc qui fait obstacle à ce règlement? Je ne veux pas aborder cette question dans le cadre de mes fonctions officielles car, comme tous les Palestiniens, je suis en colère et furieux devant tout ce qui arrive dans notre pays et dans notre région. Mais nous, les Palestiniens, n'avons pas perdu espoir, et nous attendons de voir les mesures que vous allez prendre.

Le Président : Je remercie l'Observateur permanent de la Palestine des félicitations qu'il m'a adressées.

M. Lancry (Israël) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil ce mois-ci, et féliciter l'Ambassadeur John Negroponte d'avoir dirigé de façon remarquable les travaux du Conseil le mois dernier. Je tiens également à remercier le Secrétaire général, S. E M. Kofi Annan, de sa contribution permanente ainsi que des efforts concertés qu'il déploie pour mettre fin au conflit israélo-palestinien et pour enraciner la coexistence pacifique au Moyen-Orient.

Le Conseil de sécurité se réunit quelques jours à peine après qu'un attentat-suicide commis par un Palestinien a transformé une rue ordinaire de Tel-Aviv en une horrible scène de carnage. Au moment où des gens allaient travailler ou faire des courses, un terroriste palestinien est monté dans un autobus public de la ville et a fait détoner une puissante charge explosive qui a déchiré le district bondé du centre-ville. Lorsque la poussière fut retombée, cinq civils israéliens gisaient morts et plus de soixante autres avaient été blessés, plusieurs d'entre eux gravement.

L'attentat à la bombe de Tel-Aviv a suivi une journée d'enfer au cours de laquelle trois Israéliens ont été tués et trois autres blessés dans trois incidents distincts. Tôt le matin, les forces de sécurité ont découvert le corps carbonisé de David Buhbut. Celui-ci, qui avait été porté disparu mardi soir, était allé faire des courses dans un village arabe situé près de chez lui. Il a été enlevé et torturé pendant plusieurs heures, puis son corps a été jeté dans une benne à ordures où il a plus tard été retrouvé.

Dans l'après-midi, des terroristes palestiniens ont tué par balle Yosef Ajami, un civil israélien qui se rendait au volant de sa voiture à Baka al-Gharbiya. Et dans la soirée, le policier israélien Moshe Hizkiyahu a été tué lorsqu'il répondait à un appel concernant un individu suspect près de Umm el-Fahm Junction. Lorsque l'agent Hizkiyahu s'est approché, l'homme s'est fait exploser. Deux autres personnes ont été blessées dans cette attaque, revendiquée par le Jihad islamique.

Ces attaques sont survenues après une période de six semaines de calme relatif attribuable aux efforts extraordinaires des forces de sécurité israéliennes. Ces dernières semaines, les forces israéliennes ont intercepté ou contrecarré de très nombreuses tentatives d'attentats, y compris une lors de laquelle un camion rempli de centaines de kilogrammes d'explosifs a été saisi. Une telle quantité d'explosifs est plus que suffisante pour faire tomber un gratte-ciel.

Durant la même période, il y a eu quelques signes encourageants de dialogue interne chez les Palestiniens, et on y a même entendu les voix de ceux qui commencent à remettre en question le bien-fondé de la campagne palestinienne de terrorisme et d'attentats-suicide à la bombe. Israël suit ces débats avec beaucoup d'intérêt, et nous sommes prudemment optimistes, car ils pourraient annoncer que le peuple palestinien s'engage dans une voie nouvelle.

En raison de cette période de calme et de notre préoccupation sincère à l'égard du sort de la population palestinienne, Israël a commencé à alléger certaines des mesures de précaution qu'il avait prises en matière de sécurité. Diverses mesures ont été mises en place pour faciliter la liberté de mouvement des Palestiniens, notamment la suspension des couvre-feux.

Ce n'est pas une coïncidence si les attentats terroristes ont repris au moment précis où Israël a allégé certaines de ses mesures de précaution en matière de sécurité. Les mesures qui ont été prises pour améliorer les conditions humanitaires de la population palestinienne ont été considérées cyniquement par les terroristes comme des possibilités d'agir. Ils profitent de tout relâchement dans la politique israélienne en matière de sécurité, et au cours des derniers jours nous avons tous été témoins du résultat catastrophique de cette attitude. C'est l'affirmation la plus claire de ce

que nous avons constamment soutenu : le seul obstacle qui existe entre les terroristes palestiniens et leurs victimes israéliennes, ce sont les mesures préventives de l'armée israélienne.

Ces attaques ont également montré que les terroristes rejettent violemment tout effort de réconciliation entre les parties, car elles surviennent au moment où des parties responsables reprennent leurs efforts pour tenter de mettre fin à la violence et de ramener les parties à la table des négociations. Le Ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Peres, et le Ministre de la défense, M. Benjamin Ben-Eliezer, ont rencontré à plusieurs reprises des responsables palestiniens, et ces réunions semblaient prometteuses. Le Quatuor s'est réuni à New York pour tenter à nouveau de relancer le processus de paix. Toutefois, pour chaque pas en avant franchi avec espoir, les forces du terrorisme nous font reculer encore davantage.

Comme l'a dit le Ministre des affaires étrangères, M. Peres, dans sa déclaration récente devant l'Assemblée générale, malgré la complexité des conflits au Moyen-Orient, nous aurions déjà pu les régler n'eût été du terrorisme. Le terrorisme ne règle pas les conflits, il les enracine.

À maintes reprises, les groupes terroristes palestiniens ont montré leur volonté de saborder toute tentative de relancer le processus de paix et de redonner espoir aux peuples de la région. Si les dirigeants palestiniens ne veulent pas faire face à ces ennemis déclarés de la paix, ils ne peuvent donc se présenter en partenaires de paix.

La responsabilité des dirigeants palestiniens est claire. Ils doivent agir de façon décisive et résolue pour combattre le terrorisme palestinien. Ils doivent mettre fin au soutien financier, logistique et moral qu'ils fournissent aux organisations terroristes. Ils doivent démanteler les infrastructures dont dépendent les terroristes palestiniens. Ils doivent confisquer leurs armes, arrêter leurs chefs, fermer leurs bureaux et couper leurs sources de financement. Ils doivent cesser l'incitation incessante à la violence dans les médias officiels sous contrôle de l'Autorité palestinienne. Ils doivent cesser de glorifier la violence et le martyre dans les écoles palestiniennes. Ils doivent cesser d'accrocher les portraits de terroristes à des immeubles, de donner leurs noms à des rues, et de les présenter comme des modèles à suivre pour d'autres Palestiniens. Ils doivent donc ôter toute légitimité au terrorisme et aux attentats suicide aux yeux de la population. Chacune de ces obligations résulte de résolutions spécifiques du Conseil de sécurité, d'engagements conclus et des exigences du droit international, que les dirigeants palestiniens défient systématiquement.

Au lieu de respecter leurs obligations légales, les dirigeants palestiniens, continuent, à ce jour, d'abriter des terroristes et refusent de les arrêter et de les traduire en justice. Dans le quartier général à Ramallah, il y a 50 individus qui ont planifié, financé et orchestré de nombreux attentats terroristes et qui sont responsables de la mort d'innombrables civils innocents. Au lieu d'agir contre ceux connus pour être complices d'actes de terrorisme, l'Autorité palestinienne leur accorde l'immunité, dans son siège, et les protège.

Les dirigeants palestiniens doivent s'affirmer comme la seule partie ayant l'autorité d'utiliser la force. Ils ne peuvent tolérer davantage l'existence de plusieurs groupes armés, chacun avec son programme, ses méthodes et sa doctrine, agissant de façon autonome. Le monopole de la force est l'une des responsabilités fondamentales d'une direction nationale. Une direction qui n'assume pas cette responsabilité perd aussi son droit légitime de diriger.

Ces mesures, qu'attend la communauté internationale, sont tout à fait dans les capacités des dirigeants palestiniens. Leur refus de les prendre, même après plus de deux ans d'hostilités, illustre clairement l'état de leur engagement pour cesser la violence et reprendre un processus politique.

La seule solution durable au conflit dans la région est celle articulée par le Président Bush et cautionnée par le Conseil, permettant aux deux États de vivre côte à côte, dans la paix, la sécurité et la coexistence. Le Ministre israélien des affaires étrangères, intervenant il y a quelques jours à l'Assemblée générale, a exprimé l'attachement ferme d'Israël à cette vision.

D'autres résolutions du Conseil de sécurité, surtout celles favorisant une seule partie, loin d'être utiles, sont nocives. Les résolutions qui ne traitent pas du contexte du terrorisme, n'exigent pas nommément le démantèlement d'organisations terroristes telles que le Djihad islamique, Hamas et les Brigades Al-Aqsa du Fatah et ne condamnent pas les attentats suicide dans les termes les plus fermes, ne sont qu'une incitation

supplémentaire à la poursuite de la campagne de terreur palestinienne. Si un appui international peut être obtenu pour des résolutions partiales, pourquoi rechercher un compromis à la table de négociation?

Comme le montre l'histoire, réaliser une vision de deux États vivant en paix et en sécurité ne dépend pas du fait d'encourager des initiatives partisanes, mais d'un dialogue sincère et authentique. Mais si la violence et la terreur continuent, il sera impossible d'arriver à un règlement politique.

Cesser la terreur, l'incitation et la haine, et s'engager dans de véritables négociations directes, de bonne foi et dans un esprit de partenariat, est la seule façon de concrétiser la vision soutenue par le Conseil et d'ouvrir la voie à un avenir meilleur pour tous les peuples de la région.

Je voudrais terminer en attirant l'attention du Conseil sur une anecdote qui, je pense, devrait servir non seulement d'inspiration, mais également de rappel que même face à la réalité dévastatrice que subissent quotidiennement Israéliens et Palestiniens, il y a encore chez les citoyens de cette région troublée un besoin élémentaire de coexistence.

Jonathan Jesner, lycéen adolescent, était de ceux qui ont été tués jeudi à Tel-Aviv. La famille Jesner a donné son rein à une petite palestinienne de 7 ans, Yasmin Abu Ramila, souffrant d'une maladie débilitante, ce geste lui a donné la greffe qui lui a sauvé la vie.

Dans le passé, les familles de Palestiniens ayant perdu la vie dans le conflit avec Israël ont fait des gestes semblables de courage et d'affirmation de la vie, en donnant leurs organes à des Israéliens malades. Ces contributions sont l'antithèse même de la terreur. Elles donnent une lueur d'espoir qu'en dépit de l'amertume, de la mort et du deuil, nous pouvons encore reconnaître notre humanité et notre destinée communes.

M. Negroponte (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Vendredi matin, les membres du Conseil de sécurité s'étaient réunis dans cette salle pour entendre un exposé du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient sur la récente rencontre du Quatuor au Siège des Nations Unies, la semaine dernière. Les membres du Conseil ont exprimé leur soutien à la déclaration du Quatuor en date du 17 septembre 2002. Cette déclaration décrivait certaines des mesures concrètes et prometteuses vers les membres du Quatuor, y compris le Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan, le Ministre russe des affaires étrangères Ivanov, le Haut Représentant de l'Union européenne Solana et le Secrétaire d'État Powell, prennent avec les parties pour mettre fin à la violence et faire avancer les négociations politiques visant à réaliser la vision du Président Bush de deux États – Israël et une Palestine indépendante, viable et démocratique – vivant côte à côte en paix et en sécurité. Les parties et les principaux États arabes de la région ont également pris part aux réunions du Quatuor, qui ont contribué à rétablir la confiance au Moyen-Orient. La réunion du Quatuor a coïncidé avec ce qui est apparu comme un attentat terroriste contre une école palestinienne près d'Hébron et qui a blessé cinq enfants palestiniens. Le Quatuor a déploré et condamné la violence et la terreur moralement répugnantes.

Les extrémistes palestiniens ont réagi immédiatement aux efforts du Quatuor par plus d'actes terroristes dévastateurs; le Hamas et le Djihad islamique palestinien ont rivalisé dans leurs revendications de deux attentats suicide en Israël les 18 et 19 septembre. Le deuxième, à Tel Aviv, a tué six Israéliens et un ressortissant écossais à bord d'un bus civil. L'explosion a fait 60 blessés dont plusieurs mutilés. Pratiquement tous les membres du Conseil de sécurité ont condamné ces attaques en public et en privé, dans la salle de consultation du Conseil. La plupart des gouvernements représentés ici ont également fait des déclarations opportunes condamnant ces attaques ainsi que les groupes qui continuent de les commettre. Nous encourageons d'autres à s'associer à nous pour condamner ces actes de terrorisme dans les termes les plus énergiques.

Les États-Unis déploient des efforts intensifs pour rétablir le calme au Moyen-Orient. Les actions récentes d'Israël dans la mouqata'a de Ramallah ne contribuent ni à mettre fin à la violence ni à promouvoir des réformes vitales. Les États-Unis l'ont clairement indiqué au niveau le plus élevé du Gouvernement israélien. Il est essentiel qu'Israël réfléchisse bien aux conséquences de ses actes et évite de nouvelles mesures qui aggravent au lieu de réduire la tension et la violence. De nouvelles destructions par Israël de ce qui reste de l'infrastructure civile et sécuritaire de l'Autorité palestinienne n'amélioreront pas la sécurité de ce pays, bien au contraire. Elles ne serviront qu'à amenuiser les perspectives de mise en

oeuvre des réformes nécessaires pour aboutir à des améliorations réelles des résultats de l'Autorité palestinienne en matière de sécurité. Cela risque également d'avoir des conséquences très négatives sur la stabilité politique en Cisjordanie et dans la bande de Gaza et donc pour les perspectives de reprise du processus politique.

Les objectifs des États-Unis sont nets : mettre fin au terrorisme, promouvoir la réforme civile palestinienne, rétablir une coopération sécuritaire active, soulager la situation humanitaire à l'intérieur des zones palestiniennes et oeuvrer à la reprise d'un dialogue politique menant à une paix durable. Des progrès vers ces objectifs sont essentiels pour rétablir la confiance entre les deux parties. Un front commun, illustré par le Quatuor et ceux qui appuient ses efforts, peut faire la différence en vue de résoudre le conflit israélo-palestinien. J'en appelle à tous les membres de la communauté internationale pour qu'ils appuient et encouragent des mesures sur place qui contribueront concrètement et objectivement à la réalisation de ces buts.

Nous n'appuierons pas l'adoption d'un texte partial qui ne reconnaît pas que ce conflit a deux facettes, qui ne condamne pas les actes de terrorisme ni les groupes qui les commettent, et qui n'appelle pas au démantèlement des réseaux qui menacent tous les peuples du Moyen-Orient, tant arabe qu'israélien.

M. Kolby (Norvège) (*parle en anglais*) *:* Après six semaines, des Israéliens innocents ont encore été victimes d'actes de terrorisme. Le terrorisme ne construit rien, il détruit tout, et il faut fermement le combattre. Le terrorisme dessert les intérêts du peuple palestinien. Le Président Arafat et l'Autorité palestinienne doivent tout mettre en oeuvre pour enrayer le terrorisme palestinien et éliminer les structures terroristes. Les responsables doivent être traduits en justice.

Pendant cette même période, des dizaines de Palestiniens ont été tués par les actions militaires israéliennes, dont de nombreux civils innocents. La Norvège enjoint Israël de mettre un terme à l'opération militaire en cours contre le quartier général du Président Arafat. Nous ne pensons pas que les actions militaires contre sa personne peuvent mettre un terme au terrorisme. Nous ne pensons pas non plus qu'elles font avancer les besoins sécuritaires à long terme d'Israël.

La Norvège appuie les conclusions de la réunion du Quatuor du 17 septembre. Nous appuyons toute activité visant à formuler un plan de campagne susceptible de trouver une issue à la présente crise. La sécurité, tant pour les Israéliens que pour les Palestiniens, doit être rétablie, mais il est tout aussi important de renouer le dialogue politique. Le conflit au Moyen-Orient ne peut être réglé par les armes. La solution doit être politique.

La Norvège appuie pleinement le processus de réforme palestinien. Il est aujourd'hui plus important que jamais de créer une Autorité palestinienne responsable et efficace. Des progrès ont été réalisés en dépit des circonstances très difficiles dans lesquelles les efforts de réforme sont déployés.

Toutefois, les réformes ne peuvent se faire dans le vide. La situation de sécurité actuelle sape les efforts de réforme. La reprise des attaques contre le quartier général du Président Arafat compromet ces efforts. Le succès des réformes dépend aussi de l'amélioration des conditions de vie et des perspectives politiques des Palestiniens. Il faut redonner espoir aux Palestiniens. La Norvège exhorte donc les Israéliens à interrompre tous les actes qui sapent les efforts palestiniens de réforme et à contribuer à instaurer un climat propice à ces efforts.

La Norvège est très inquiète de la détérioration de la situation humanitaire des Palestiniens. Nous avons été heureux d'entendre Israël donner des assurances de haut niveau d'une augmentation de la coopération avec les institutions humanitaires, mais force est de constater que les représentants de ces dernières ne rendent compte que d'améliorations marginales sur le terrain. La Norvège reconnaît les besoins de sécurité légitimes d'Israël, mais les besoins humanitaires de la population palestinienne doivent aussi être garantis.

La détresse humanitaire du peuple palestinien s'aggrave rapidement. Les couvre-feux continuent de confiner chez eux près d'un demi-million de Palestiniens dans plus de 20 villes et bourgades, parfois pendant des jours d'affilée. Le secteur des affaires est paralysé, la malnutrition chez les enfants atteint des niveaux inacceptables et le taux de chômage est supérieur à 50 pour cent. La Norvège appuie donc les recommandations du rapport Bertini d'envoyer une mission chargée d'élaborer un plan détaillé sur la façon de faire face aux besoins humanitaires. La Norvège exhorte Israël à coopérer pleinement avec les

institutions humanitaires et à lever les dures restrictions imposées aux Palestiniens. La situation humanitaire doit être suivie de près par la communauté internationale. Nous nous félicitons donc de la décision prise par le Quatuor de convoquer une réunion ministérielle du Comité spécial de liaison en décembre, parallèlement à une nouvelle réunion du Quatuor.

La situation actuelle est des plus tragique pour tous ceux qui aspirent à la paix et qui sont tenus en otages par une action extrémiste et barbare. La Norvège appelle à la plus grande retenue et demande aux parties de permettre au Quatuor de continuer à travailler à un plan de campagne qui puisse engendrer un élan positif pour les efforts visant à instaurer la sécurité, la paix et une solution politique durable.

M. Lévitte (France) : La France souscrit pleinement à l'intervention qui sera prononcée tout à l'heure par le représentant du Danemark au nom de l'Union européenne.

La situation en Israël et dans les territoires palestiniens s'est dégradée de façon tragique au cours des derniers jours. La gravité de la situation justifie pleinement que le Conseil de sécurité, compte tenu des responsabilités que lui confère la Charte, se réunisse aujourd'hui pour entendre les parties, pour examiner la situation avec la plus grande attention et pour lui apporter une réponse adaptée.

Un nouvel espoir de reprendre le chemin du dialogue et des négociations de paix a été détruit. Il a été détruit par les attentats terroristes qui ont frappé Israël au cours des derniers jours, à Jérusalem et à Tel-Aviv, faisant de nombreuses victimes innocentes, ainsi que par l'acte terroriste qui a visé délibérément des écoliers palestiniens à Hébron la semaine dernière. La France a condamné avec la plus extrême fermeté ces actes odieux et injustifiables. Ils discréditent la cause qu'ils prétendent servir. Je renouvelle ici devant notre Conseil la solidarité et les condoléances de la France aux familles des victimes de ces actes barbares.

L'espoir a également été détruit par ceux qui, aveuglement ou délibérément, n'ont pas su ou n'ont pas voulu tirer parti du calme relatif qui a prévalu pendant près de six semaines. En poursuivant ses opérations militaires pendant cette période alors qu'aucun attentat n'était commis contre des civils en Israël, en causant ainsi la mort de nombreux civils palestiniens, l'armée israélienne a fait le jeu des factions palestiniennes les plus extrémistes.

Les opérations militaires en cours contre les bureaux du Président de l'Autorité palestinienne à Ramallah sont inacceptables. La France demande qu'elles cessent immédiatement. Elle est intervenue en ce sens auprès des autorités israéliennes. Répondre à la violence par de nouvelles violences, assiéger l'Autorité palestinienne, détruire ses infrastructures ne contribue en rien à la lutte antiterroriste et ne sert donc pas les préoccupations de sécurité légitimes d'Israël. Ces actions entravent au contraire un peu plus la capacité de l'Autorité de combattre le fléau terroriste. Elles empêchent la mise en oeuvre des réformes qui ont été engagées avec le soutien unanime de la communauté internationale et qui sont essentielles pour établir un nouveau partenariat pour la paix. Il faut encourager les réformes, non les freiner. L'opération contre la présidence palestinienne ne peut que les retarder.

Bien entendu, il est essentiel que l'Autorité palestinienne utilise tous les moyens qui sont à sa disposition pour empêcher les terroristes d'agir, et arrêter et juger les auteurs des attentats et leurs commanditaires avec la plus grande sévérité. Le message de la France est sans équivoque sur ce point.

Il n'est toutefois pas moins essentiel qu'Israël se persuade que l'impératif tout à fait légitime de sécurité ne peut à lui seul tenir lieu de stratégie. Pour reprendre les propos du Secrétaire général de l'ONU et ceux que son Envoyé spécial a tenus devant notre Conseil vendredi dernier, l'approche fondée sur la seule exigence de sécurité, dite approche séquentielle, a échoué. Il faut restaurer l'espoir. Ceci implique, à côté de l'amélioration de la situation en matière de sécurité, l'engagement et l'accomplissement de progrès parallèles dans les autres domaines, et en particulier dans le domaine politique.

De ce point de vue, la dernière réunion du Quatuor a permis de fixer un cap vers une reprise du processus de paix. La France, à l'instar de beaucoup d'autres, s'est félicitée de ce développement positif. Le cadre général d'un plan en trois phases devant conduire au règlement du conflit a été arrêté. Ce cadre définit les étapes, les mesures attendues des parties, ainsi qu'un calendrier pour leur mise en oeuvre. Il reconnaît au Quatuor un rôle essentiel de surveillance.

Dans le contexte de défiance réciproque où se tiennent les parties, l'établissement d'un mécanisme tiers chargé d'évaluer et de surveiller l'accomplissement par chacune des parties des mesures

attendues d'elle nous apparaît en effet indispensable. La tenue prochaine d'une conférence internationale pourrait également contribuer de façon utile à fixer les paramètres et le rôle de chacun et accroître ainsi les chances de succès de futures négociations de paix.

Le cap fixé par le Quatuor doit être maintenu. Les différents éléments de ce plan de campagne doivent être précisés. Les membres du Quatuor y sont engagés; ils poursuivront leurs travaux en ce sens dans les prochaines semaines. Mais c'est avant tout aux parties elles-mêmes qu'il appartient, au-delà des mots et des professions de foi, de démontrer sur le terrain leur adhésion aux objectifs fixés par la communauté internationale. Ceci implique notamment la mise en oeuvre des résolutions du Conseil de sécurité. Toutes valent en effet de la même façon pour tous et dans toutes leurs dispositions.

Sir Jeremy Greenstock (*parle en anglais*) : Je tiens pour commencer à réitérer la ferme condamnation par le Royaume-Uni de tous les attentats terroristes. Nous déplorons profondément toutes les pertes humaines et adressons nos condoléances aux familles des victimes des événements récents, dont celle du jeune ressortissant britannique de 19 ans, Jason Jesner, dont a parlé il y a quelques instants le Représentant permanent d'Israël. Rien ne saurait justifier que l'on prenne ainsi de façon délibérée et aveugle des vies de civils, quelle que soit leur nationalité et quelles que soient les circonstances.

Palestiniens et Israéliens doivent prendre des mesures pour mettre un terme à l'escalade de la violence et permettre également à l'autre partie de le faire. Il faut être clair : c'est le processus de paix lui-même que ces attaques visent et mettent en péril. Nous ne devons permettre à ceux qui refusent tout accord de faire dérailler les progrès qui ont été réalisés et de saper nos projets d'avenir. Si l'on privilégiait la logique de paix, le Gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne s'emploieraient ensemble à lutter contre toute menace à cette paix qu'ils revendiquent tous deux.

Nous sommes réellement préoccupés par la dégradation de la situation humanitaire. La désespérance de la population palestinienne encourage les extrémistes et anéantit tout espoir d'un processus politique. L'Autorité palestinienne doit prendre des mesures concrètes contre les terroristes. Parallèlement, Israël doit faire davantage pour lever les restrictions imposées aux Palestiniens, afin de permettre une reprise de la vie économique et une amélioration de la situation humanitaire. Nous oeuvrons avec d'autres à alléger les souffrances des populations et nous recherchons collectivement une solution à long terme à cette crise.

La diplomatie du Royaume-Uni, sous toutes ses formes, s'emploie à mettre un terme à cette violence et à relancer le processus politique, mais nous savons par expérience que la communauté internationale ne peut imposer la paix. Nous sommes tous aujourd'hui dégoûtés, à vrai dire, de constater que les parties continuent de ne pas comprendre qu'il ne saurait y avoir de solution militaire. Seul un retour à la table de négociation permettrait un règlement pacifique que les deux peuples, nous en sommes convaincus, veulent et méritent.

Israël a le droit d'exister en sécurité. Il est en droit de prendre des mesures pour se protéger des attentats terroristes, mais ces mesures ne doivent être ni disproportionnées ni excessives. Le déploiement de chars israéliens à Ramallah et à Gaza, et la poursuite de la destruction du complexe du Président Arafat ne sont pas une réponse. Le blocus est injustifié et doit être levé. Non seulement tout ceci ne va pas dans le sens d'une plus grande sécurité d'Israël à long terme, c'est également tout à fait contraire aux prescriptions de bon sens et de consensus du Conseil de sécurité en vue d'un règlement de paix, prescriptions qui rallient un vaste soutien et qui ont été exprimées tout dernièrement dans la résolution 1397 (2002).

Les Palestiniens ont le droit de créer un État palestinien indépendant, viable et souverain. L'Autorité palestinienne doit tout faire pour empêcher les actes de terrorisme. Nous nous félicitons de sa condamnation des dernières explosions et de ses récents appels à la population palestinienne pour qu'elle renonce à la violence. Nous sommes prêts à l'aider à se reconstruire et à se réformer afin que ses efforts contre la violence lui permettent de retrouver la confiance de la communauté internationale.

Le Quatuor s'est engagé le 17 septembre à élaborer un plan de campagne en trois étapes. Il l'a fait en consultation avec Israël, l'Autorité palestinienne et les représentants du comité de suivi de la Ligue arabe. Nous appuyons pleinement les efforts du Quatuor qui représentent l'espoir dont a parlé si éloquemment le Secrétaire général ce matin. Nous devons désormais

nous attacher à convenir d'un plan de compagne détaillé et de mise en oeuvre. De mauvaises décisions et des actes d'extrémisme y font obstacle.

M. Ryan (Irlande) (*parle en anglais*) : L'Irlande souscrit pleinement à la déclaration qui va être prononcée ultérieurement par le représentant du Danemark au nom de l'Union européenne.

À une époque où les perspectives de progrès politique au Moyen-Orient semblent augmenter et où la communauté internationale a activement tenté de ranimer ces faibles espoirs, les événements de ces derniers jours – des attentats suicides qui ont encore fauché des vies israéliennes, un attentat terroriste contre des écoliers palestiniens et l'attaque contre le quartier général du Président Arafat à Ramallah – ont été extrêmement décevants.

Le Secrétaire général a signalé que, mardi dernier encore, le Quatuor, ici à New York, s'est attaché à élaborer rapidement un plan de campagne qui guiderait les parties vers un règlement permettant d'assurer les droits légitimes des deux parties. Israël serait pleinement reconnu par ses voisins, sa sécurité nationale serait garantie et le peuple palestinien verrait enfin la fin de l'occupation et la réalisation de son droit à la souveraineté.

Un tel plan marquerait le début d'un processus et non pas sa conclusion mais il donne un véritable espoir de progresser vers la mise en oeuvre des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité et vers celle de la vision consacrée dans la déclaration du Sommet arabe de Beyrouth, dans les déclarations de dirigeants mondiaux, notamment le Président Bush et la résolution 1397 (2002) du Conseil de sécurité.

Ces derniers mois, nous avons assisté à un mouvement vigoureux et encourageant vers la réforme de la vie politique palestinienne. Il est très prometteur pour la création d'un gouvernement responsable et démocratique dans la future Palestine. Il a été exigé par la société palestinienne elle-même et a attiré le soutien mérité de la communauté internationale.

Un consensus s'est dégagé dans de grands secteurs de la société et de la vie politique palestiniennes contre le terrorisme, pas seulement en tant que tactique stérile mais en tant que phénomène répréhensible qui constitue un danger pour les perspectives de réalisation rapide d'un État palestinien et d'une région vivant vraiment en paix.

Nous avons assisté ces dernières semaines à une accalmie évidente dans les attentats terroristes et à un timide mouvement vers un cessez-le-feu général. Si ce cessez-le-feu avait pu s'enraciner, il aurait fait plus pour la sécurité d'Israël et des Israéliens et celle des Palestiniens que tout un ensemble de mesures de sécurité, bouclages, couvre-feux et structures de sécurité ou retraits. De nouveaux attentats suicides, les tentatives d'attentats suicides ainsi que les actions des forces israéliennes contre le quartier général du Président Arafat ont porté un coup rude à ces espoirs.

Le Ministre irlandais des affaires étrangères a déploré les attaques odieuses contre les civils israéliens en disant qu'elles visaient clairement à enrayer tout progrès vers le rétablissement du processus de paix. M. Cowen a souligné que ces attaques ont eu lieu en dépit des souhaits exprimés par l'Autorité palestinienne et malgré ses efforts pour prévenir ces attaques. Elles ont eu lieu après six semaines sans victimes civiles israéliennes à l'intérieur d'Israël alors que, comme l'a dit le Coordonnateur spécial Roed-Larsen vendredi dernier, plus de 50 Palestiniens, pour l'essentiel des innocents – hommes, femmes et enfants – ont trouvé la mort dans des opérations militaires israéliennes, y compris des assassinats extrajudiciaires.

Les actions des forces armées israéliennes à Ramallah depuis trois jours ont porté un coup rude aux espoirs de paix. La destruction quasi totale du centre et symbole de la vie nationale palestinienne ne peut que signifier que le Gouvernement israélien ne s'intéresse pas à la reprise de la vie politique palestinienne émanant de la société palestinienne mais entend imposer ses propres conditions à cette reprise.

Mon Ministre des affaires étrangères a adjuré Israël de retirer ses forces du quartier général d'Arafat et d'exercer la plus grande retenue. Il a dit qu'il importait de pas laisser les attentats terroristes contre les civils israéliens innocents, lesquels ne peuvent en aucun cas être justifiés, provoquer une réaction qui elle-même fait des victimes civiles, est totalement nocive et compromet toute perspective de règlement du conflit.

L'Irlande estime que ces actions des forces de sécurité israéliennes sont totalement inacceptables et doivent cesser immédiatement.

Le rapport récent de Mme Catherine Bertini sur la situation humanitaire dans les territoires occupés et le

dernier rapport socioéconomique publié par le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires occupés brossent un tableau fort sombre. Selon Mme Bertini, l'économie palestinienne s'est dans l'ensemble effondrée. La majorité de la population palestinienne vit aujourd'hui dans le dénuement. Les taux de malnutrition ne cessent de croître et l'éducation des enfants est gravement interrompue.

La communauté internationale a également la responsabilité d'agir pour rétablir la situation et l'Irlande attend avec intérêt le plan détaillé que présenteront les institutions des Nations Unies lors de la réunion au niveau ministériel du Comité de liaison ad hoc en décembre. Mais Israël doit surtout assumer sa responsabilité pour prendre immédiatement en compte, de manière compatible avec sa sécurité, les répercussions des bouclages et des couvre-feux. L'impact des mesures israéliennes a eu des conséquences graves sur la vie quotidienne des Palestiniens. Et je pèse mes mots. Un espoir abandonné ne peut servir de base à une paix durable. Or, l'espoir est une base indispensable pour édifier la paix désirée et méritée par les deux peuples.

Il incombe également à Israël de mettre un terme au processus d'expansion et de consolidation des colonies qui sape l'espoir des Palestiniens qu'Israël acceptera un jour une Palestine souveraine.

Le chagrin, l'amertume, l'insécurité, la sensation d'être des victimes, l'injustice manifeste sont les principaux ennemis de la réalisation de la paix au Moyen-Orient. Israël veut et mérite la sécurité et la paix dont sa population a besoin. Les Palestiniens veulent et méritent l'espoir, l'enracinement et un foyer qui soit réellement le leur et qui permettra à la Palestine et à son peuple d'occuper une place honorable dans le monde.

Nous, les membres du Conseil de sécurité, devons nous acquitter de nos responsabilités pour leur permettre d'atteindre ces objectifs.

M. Belinga-Eboutou (Cameroun) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir accédé à la demande du Groupe arabe en organisant cette séance publique, et cela, en raison du regain de la violence au Moyen-Orient et de la situation extrêmement grave à Ramallah. La délégation camerounaise est vivement préoccupée. Elle voudrait réaffirmer la nécessité du respect de l'intégrité physique et de la survie politique des institutions palestiniennes. Pour construire la paix, pour dialoguer, il faut être deux.

Il y a trois jours, j'avais condamné sans équivoque l'escalade de la violence et des attentats de ces derniers jours au Moyen-Orient. Aujourd'hui, face à l'engrenage tragique et terrifiant d'événements sanglants, le risque est grand pour nous et pour nos peuples d'être saisis par le découragement. Nous avons en effet comme l'impression que la paix, une fois de plus, risque de s'éloigner et que cette région risque une nouvelle fois d'être emportée dans la folie et les affrontements. Il nous faut malgré tout espérer, ou, comme nous a dit le Secrétaire général tout à l'heure, nous avons besoin d'espoir. Ses propos prennent aujourd'hui une résonance tragique.

Le Cameroun s'est félicité, il y a trois jours, de l'espoir suscité par le plan de paix du Quatuor. Ce plan qui intègre les préoccupations du Conseil et les conditions d'un règlement durable nous semblait, et nous semble encore, de nature à rendre la paix à la Palestine, terre de paix. Le Cameroun avait également, à cette occasion, attiré l'attention sur les difficultés qui ne manqueraient pas de surgir. Plus précisément, j'avais appelé les parties à adhérer entièrement à ce plan de paix élaboré par le Quatuor. Nous avions insisté pour qu'aucune contingence due aux parties elles-mêmes ne vienne le remettre en cause.

Hélas, une fois de plus, alors que cette région connaît depuis plusieurs semaines un calme relatif, alors que se dessinent de nouvelles perspectives de paix porteuses de réels espoirs, des actes de violence menacent la dynamique enclenchée. Me revient à l'esprit ce mot de Tolstoï : « Toute réforme imposée par la violence ne corrigera nullement le mal ». La sagesse n'a pas besoin de violence.

J'appelle donc, une fois de plus, les parties au respect de la vie humaine, à la modération et à la retenue. Nous demeurons convaincus des vertus du dialogue et de la négociation. Seuls le dialogue et la négociation peuvent amener l'avènement d'une paix juste et durable au Moyen-Orient. Nous en appelons aux Palestiniens et aux Israéliens pour qu'ils fassent preuve de davantage de courage et d'un sens lucide de l'histoire en décidant de reprendre résolument le chemin du dialogue pour une paix durable.

Faut-il le souligner? Un cadre juridique existe qui est de nature à apaiser les tensions et à conduire à un

règlement global. Il s'agit des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et notamment des résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002), sur lesquelles se base le plan de campagne du Quatuor. Nous pensons qu'une action inscrite dans le respect de la légalité internationale serait plus bénéfique à la paix, à une paix réelle juste et durable. En effet, ce n'est que par un règlement politique que les aspirations légitimes des deux parties à vivre en paix, dans des frontières sûres et reconnues, peuvent se réaliser. Donnons donc une chance au plan de paix du Quatuor, qui prévoit un règlement méthodique et global tenant largement compte des volets politique et sécuritaire, économique et humanitaire dans un rythme simultané, et non plus séquentielle.

L'histoire dépend des hommes et des femmes qui la font. Il appartient aux hommes et aux femmes d'Israël et de Palestine d'écrire ensemble, de faire ensemble leur histoire. Pour cela, le Cameroun l'a dit et le répète aujourd'hui, il est vital pour les hommes, les femmes et les jeunes du Moyen-Orient, d'entrer dans un processus de formation et de transformation des mentalités et des pratiques afin d'assécher les marais de violence et de faire sourdre la source d'amour.

M. Valdivieso (Colombie) (*parle en espagnol*) : Nous nous retrouvons une fois de plus dans cette salle pour déplorer et rejeter la nouvelle escalade de la violence au Moyen-Orient. Après quelques semaines de calme relatif, les ennemis de la paix ont atteint une fois de plus leur objectif. Le sang a de nouveau été versé et il y a eu de nouveaux attentats terroristes qui ont donné lieu à de nouvelles scènes d'horreur. Les Forces de défense israéliennes font de nouveau le siège du quartier général du Président Arafat compromettant ainsi non seulement sa vie mais aussi la possibilité d'introduire des réformes dans plusieurs domaines au sein de l'Autorité palestinienne.

Entendons-nous bien : la Colombie rejette les attentats terroristes perpétrés sur le territoire israélien ainsi que l'attaque récente perpétrée contre une école en Palestine. Le recours excessif à la force par Israël et le siège du quartier général d'Arafat ne contribuent pas non plus à instaurer le climat politique indispensable pour sortir de l'impasse dans laquelle le processus de paix se trouve depuis deux ans.

Les membres du Conseil de sécurité ont toujours appuyé les activités diplomatiques du Quatuor, groupe dont fait partie l'Organisation des Nations Unies. Le plan présenté par le Quatuor il y a à peine une semaine est complexe et contient divers aspects qui devront être développés parallèlement. Comme nous l'avons déjà dit dans cette même salle, il faut aborder simultanément les aspects politique, sécuritaire, économique et humanitaire. S'il est vrai que la première étape du plan du Quatuor aborde tous ces aspects, nous devons toutefois éviter que l'un d'entre eux ne devienne une condition préalable à la réalisation des autres.

Le Quatuor, avec la participation d'autres États, a également mis sur pied des groupes de travail pour aider l'Autorité palestinienne à mener à bien des réformes dans plusieurs domaines. De toute évidence, les actes de violence et de terreur entravent ce processus. Il en va de même des actes visant à saper l'Autorité palestinienne, – car ils vont à l'encontre des efforts de changement appuyés par la communauté internationale.

Les élections en Palestine, prévues pour le début de l'année prochaine, vont constituer une étape déterminante. Les responsables qui seront élus au cours de ces élections devront gagner l'appui de la communauté internationale car ils seront responsables de l'étape suivante du plan du Quatuor – c'est-à-dire la création d'un État palestinien.

La création de l'État palestinien n'est pas qu'une option, c'est une nécessité, la reconnaissance du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, reconnu par de nombreuses résolutions.

La dernière étape du plan du Quatuor prévoit des négociations directes entre les parties pour parvenir à une solution définitive. Les réformes, tout comme le processus politique, doivent s'accompagner de mesures prises par Israël pour améliorer les conditions de vie de la population palestinienne, permettant la reprise de l'activité économique, facilitant la circulation des biens et des personnes et, bien entendu, levant les blocus et les couvre-feux. Les deux parties doivent faire un grand effort pour ne pas se laisser vaincre par la violence ou plutôt, pour ne pas céder aux extrémistes qui voient en elle le seul recours.

Il y a quelques jours, nous avons reçu le rapport présenté par Mme Catherine Bertini, Envoyée personnelle du Secrétaire général, évaluant la situation humanitaire dans les territoires. Ce rapport est préoccupant, et il confirme ce que nous craignions

tous. L'absence de mobilité affecte les personnes qui ne peuvent aller travailler. La situation sanitaire s'est détériorée, à quoi il faut ajouter les situations d'urgence déjà connues, où les ambulances se voient refuser le droit de passer. L'éducation aussi est touchée, car ni les enseignants ni les élèves ne peuvent accéder aux écoles. L'insuffisance de revenus provoque une crise alimentaire et 300 localités environ n'ont aucun approvisionnement régulier en eau. Pour reprendre les termes du rapport, une crise humanitaire grave et croissante se produit en Cisjordanie et à Gaza.

Le rapport en question contient une série de recommandations dont doivent tenir compte l'Autorité palestinienne et Israël, notamment l'obligation de respecter le droit humanitaire international et l'applicabilité aux territoires occupés de la quatrième Convention de Genève.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur Valdivieso pour son intervention et je donne la parole au représentant du Mexique, l'Ambassadeur Aguilar Zinzer.

M. Aguilar Zinzer (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ces derniers jours, les efforts du Quatuor en vue d'élaborer un plan d'action qui aboutira à la réalisation de la paix au Moyen-Orient ont porté leurs fruits grâce à la mise au point d'un échéancier qui permettrait d'atteindre, en trois étapes, l'objectif d'une paix durable édifiée sur la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte en paix, dans des frontières sûres, et entretenant des relations normales fructueuses et fonctionnelles avec tous leurs voisins.

Les efforts du Quatuor visent également la recherche d'un mécanisme assurant la mise en oeuvre, la vérification et la confirmation des accords qui pourraient être conclus sur la base de ce plan en trois étapes. Dans ce contexte, il a été convenu d'examiner la mise en place d'un système de contrôle par des protagonistes extérieurs à la région qui pourraient confirmer que les engagements pris par les parties auront été respectés.

Dans ces circonstances, la communauté internationale a commencé à entrevoir un effort de paix qui pourrait s'avérer fructueux. Toutefois, ces espoirs ont, une fois de plus, été mis en doute à cause des événements graves et violents survenus ces jours-ci. La réapparition des attentats suicides et les représailles d'Israël sont deux éléments qui indiquent clairement que ce cercle vicieux n'en finit pas. Il est évident que les terroristes qui ont perpétré ces actes l'ont fait dans l'intention manifeste de saper le processus de paix qui aurait pu être mis en route, mais les représailles d'Israël constituent, quel que soit leur objectif, un recul bien évident et un instrument défavorable aux espoirs de paix.

Le Mexique condamne et rejette les actes de terrorisme dont Israël a été victime ces jours-ci. Pour empêcher qu'ils ne se reproduisent, rien ne serait plus efficace qu'une action déterminée de l'Autorité palestinienne pour isoler et neutraliser les groupes armés, tel le Hamas, qui recourent au terrorisme et le glorifie. L'Autorité palestinienne doit se dissocier définitivement et activement du terrorisme. Elle doit faire un effort véritable et sincère pour éviter que la haine continue de se propager. Toutefois, nous nous demandons, Monsieur le Président, comment l'Autorité palestinienne pourra faire cet effort si elle continue de faire, comme c'est clairement le cas, l'objet de harcèlement et de destruction.

Ma délégation n'a cessé de dire que mon pays était convaincu que les représailles et les efforts et les tentatives de destruction de l'Autorité palestinienne ne font qu'encourager la violence et exacerber la haine. Israël devrait parier sur la paix et assumer tous les risques de ce pari.

Mon pays appelle Israël à prendre des mesures susceptibles de favoriser l'instauration de la confiance. Il est très important notamment de faciliter et d'appuyer les mesures d'assistance humanitaire à même d'alléger les tensions dans les territoires occupés et d'y susciter progressivement des conditions de vie acceptables. Il faut que nous fassions face à la situation économique et humanitaire qui s'est dégradée de façon inacceptable à cause des actions d'Israël.

Le Mexique réitère une fois de plus son appui aux efforts du Quatuor et examinera, au Conseil de sécurité, la résolution soumise à ses membres, afin de parvenir à un consensus et d'obtenir du Conseil qu'il manifeste bien sa volonté, et afin de réitérer notre détermination de parvenir à la paix.

M. Koonjul (Maurice) (*interprétation de l'anglais*) : Le Conseil se réunit pour débattre une fois de plus de la situation au Moyen-Orient, suite à l'escalade de violence de ces derniers jours. Nous avons déjà vu une telle violence dans le passé, mais aujourd'hui, si la situation actuelle n'est pas contenue, nous courons le risque de compromettre définitivement

le processus de paix et même de faire face à la possibilité d'un conflit à grande échelle.

Maurice condamne toutes les violences, tant les attaques terroristes et les attentats-suicide répréhensibles que l'emploi incontrôlé et disproportionné de la force militaire. Maurice condamne dans les termes les plus énergiques la poursuite du siège et la démolition systématique du complexe du Président Arafat, au mépris total de la résolution 1402 (2002), et nous exigeons la fin immédiate du blocus et le retrait des Forces de défense israéliennes de Ramallah.

Nous comprenons parfaitement et appuyons le besoin d'Israël d'assurer la sécurité de sa population et nous déplorons et condamnons les attaques contre ses civils. Ce que nous ne comprenons pas, c'est le siège abusif et injustifié de l'Autorité palestinienne qui continue de représenter la seule autorité avec laquelle un accord de paix peut être envisagé. La destruction chirurgicale des bâtiments autour du complexe du Président Arafat, qui vise à l'isoler et à l'humilier, représente un acte de provocation grave qui, pour le moins, n'est d'aucun secours et ne mettra pas fin au cycle de violence mais mènera en fait à une recrudescence des violences incontrôlées et à de nouvelles attaques terroristes. Maurice reconnaît le Président Arafat comme le dirigeant élu et légitime du peuple palestinien; assujettir ce dernier ne peut mener qu'à une haine et une violence redoublées et ne peut que servir les intérêts des groupes extrémistes.

Maurice est convaincu qu'il ne pourra être répondu aux préoccupations légitimes d'Israël que par la coopération et le dialogue plutôt que par la destruction de l'Autorité palestinienne. Le siège continu du quartier général palestinien compromettra aussi gravement et ralentira le processus de réforme, dont nous soulignons tous l'importance. La nécessité d'édifier les capacités de sécurité palestiniennes, nouvelles et efficaces, sur les fondations saines d'un commandement unifié, transparent et responsable devrait être la priorité absolue. Nous demandons à Israël de réexaminer sa conduite et sa stratégie face à l'Autorité palestinienne. Israël doit comprendre qu'une amélioration de la situation sécuritaire ne peut intervenir que si les institutions sécuritaires palestiniennes ne sont pas mises à mal et si elles peuvent opérer librement et efficacement.

Quelques mois avant les élections de janvier, il est d'autant plus important que toutes les mesures de précaution soient prises pour créer une atmosphère favorable à l'organisation de ces élections en vertu desquelles nous demandons à toutes les parties de faire qu'elles aient lieu librement et équitablement et que rien ne soit fait pour influencer leurs résultats.

Tant que nous ne nous attaquerons pas aux causes profondes du problème au Moyen-Orient, nous ne serons pas en mesure de parvenir à une solution à long terme et durable. Le problème de l'occupation et le besoin pour les Palestiniens d'établir une patrie doivent être sérieusement pris en compte. Appuyant pleinement la vision de deux États vivant côte à côte à l'intérieur de frontières sûres, il est impératif que cette vision se concrétise.

À cet égard, nous appuyons les efforts du Quatuor en vue d'une solution au Moyen-Orient fondée sur les résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002) du Conseil de sécurité ainsi que sur le plan de campagne énoncé lors de sa réunion la semaine dernière. Nous sommes de même favorables à la vision du Quatuor échelonnée en trois phases pour parvenir à la solution de deux États. Mais nous estimons que la priorité absolue après les élections de janvier 2003 doit être la déclaration d'un État pour les Palestiniens, assorti de frontières temporaires. Cela devrait constituer la mesure la plus efficace pour renforcer la confiance et, à notre avis, contribuer largement à réduire la violence en donnant un rayon d'espoir véritable au peuple de Palestine.

Pour que cela se fasse, il faut donc que les deux parties s'engagent fermement à réaliser ces buts. Israël doit immédiatement mettre un terme au siège de l'Autorité palestinienne, retirer ses forces des régions occupées et revenir sur les positions d'avant septembre 2000. Il doit également cesser d'établir des colonies de peuplement illégales. Nous demandons aux Palestiniens qu'ils mettent à exécution, pour leur part, l'engagement de renoncer à la violence et aux attaques terroristes.

L'exposé alarmant, vendredi dernier, de M. Roed-Larsen sur la situation humanitaire dans les territoires occupés a souligné la nécessité pour la communauté internationale d'une action urgente. Il est important de porter un regard nouveau sur les recommandations contenues dans le rapport Bertini et de s'employer par tous les moyens à atténuer les souffrances des

Palestiniens innocents. Les chiffres montrant que 50 % de la population dépend pour vivre des distributions alimentaires, signalant un taux de chômage de 50 %, un niveau de pauvreté de 70 % et une grave disette ne devraient pas être méconnus. Nous demandons à la communauté internationale d'aider le peuple palestinien à mettre en oeuvre sans retard les recommandations de Mme Bertini, Envoyée humanitaire personnelle du Secrétaire général. Nous demandons également à Israël de lever les restrictions imposées au peuple palestinien et de continuer à fournir les fonds – perçus sous forme d'impôts – qui sont dus aux Palestiniens afin de soulager leurs difficultés économiques.

Six semaines d'accalmie au Moyen-Orient n'ont guère contribué à l'avancement du processus de paix. Cela montre qu'une démarche progressive ne réussira pas. Maurice est donc favorable à la stratégie énoncée par le Secrétaire général d'une démarche parallèle, plutôt que progressive, pour porter un remède global à la situation du Moyen-Orient. Le processus diplomatique et politique devrait continuer en même temps que les discussions sur les aspects sécuritaires et économiques.

Maurice estime que le Conseil doit clairement affirmer aux deux parties que la violence ne contribuera pas à l'avènement de la paix; elle doit cesser et les négociations doivent continuer. Au moment où l'on attache tant d'importance à la nécessité pour les Membres de respecter et d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité, il est essentiel que la crédibilité et le rôle central du Conseil soient respectés par tous sans réserves et totalement.

M. Traoré (Guinée) : Après une brève période d'accalmie où l'espoir de retour de la paix au Moyen-Orient était permis, voici que la région replonge, hélas, dans le cycle de la violence. Nous assistons en fait, depuis quelques jours, à la reprise des attentats-suicide à la bombe et à la réaction disproportionnée des autorités israéliennes. Ces actes répréhensibles, qui sont contraires à l'esprit de la légalité internationale, confortent les extrémistes des deux bords et conduisent à la résurgence des vieux démons de l'intolérance.

Il est évident que les groupes palestiniens qui prennent pour cible les populations israéliennes desservent la cause de l'autodétermination et de la création d'un État palestinien indépendant. Dans la même logique, le siège prolongé du quartier général du Président Arafat et la quasi-destruction des infrastructures existantes s'inscrivent dans la perspective d'affaiblissement de l'Autorité palestinienne qui, dans ces conditions, ne saurait satisfaire aux exigences de sécurité réclamées par Israël.

Ma délégation condamne avec vigueur autant les attentats-suicide qui tuent des civils innocents israéliens que le siège continu et la destruction des infrastructures palestiniennes. Ce genre de politique ne sert ni les intérêts du peuple Palestinien ni ceux du peuple Israélien. La seule solution pour mettre fin au conflit israélo-palestinien, nous ne cesserons jamais de le répéter, réside dans la cessation des hostilités et le retour à la table de négociations, en conformité avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Ces négociations doivent s'inscrire dans un cadre global, tenant à la fois compte des aspirations légitimes du peuple palestinien et du droit à la sécurité d'Israël. Elles doivent également prendre en considération, de façon parallèle et concomitante, les paramètres politiques, humanitaires et sécuritaires de la question. Pour ce faire, au-delà de la nécessaire volonté politique des dirigeants israéliens et palestiniens, la communauté internationale en général, et le Conseil de sécurité en particulier, ont l'obligation de poursuivre les efforts engagés en vue d'aboutir au rapprochement des deux parties.

C'est dans ce cadre qu'il convient de situer la dernière réunion du Quatuor, tenue à New York le 17 septembre, qui a tracé un plan de campagne que nous jugeons raisonnable et que nous appuyons. Ce plan en trois phases, s'il est suivi de façon permanente et appliqué avec conviction, sera certainement l'une des voies les plus sûres pour rétablir la confiance et conduire les peuples palestinien et israélien vers une sortie de crise honorable, juste et durable.

Ma délégation ne doute pas un seul instant qu'avec les efforts conjugués de la communauté internationale, dont les initiatives louables et l'engagement ne font pas défaut, nous atteindrons ensemble cet objectif et contribuerons ainsi au renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

M. Wehbe (Syrie) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je vous remercie tout d'abord d'avoir convoqué cette séance du Conseil de sécurité, même si sa tenue a été quelque peu reportée, puisque nous en

avions en effet demandé la convocation vendredi dernier. Nous ne comprenons pas les raisons de ce retard, alors que la situation dans la région est au bord de l'explosion.

Nous avons tous exprimé notre point de vue quant à la gravité de la situation dans la région, notamment au regard des événements catastrophiques survenus sur la scène palestinienne, événements sans précédent depuis les crimes de guerre commis au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Nombre d'entre nous avait pensé, surtout depuis l'avènement du nouveau millénaire, qu'était révolue l'époque de la destruction de bâtiments alors que leurs résidents, notamment des enfants, des femmes et des personnes âgées, sont encore bloqués à l'intérieur, ainsi que la démolition à grande échelle d'infrastructures. Mais c'est la réalité des territoires palestiniens occupés, où les forces israéliennes d'occupation commettent les crimes les plus effroyables et les plus atroces contre des civils Palestiniens, en toute impunité, et sans le moindre respect pour les valeurs du droit international et du droit international humanitaire. Elles n'ont pas de respect non plus pour les normes acceptées par les peuples du monde, consacrées dans les conventions qui sont devenues les symboles des valeurs humaines et de la civilisation.

Israël est armé jusqu'aux dents et doté de toutes sortes d'armes nucléaires, chimiques et biologiques, qui constituent un arsenal d'armes de destruction et d'assassinat; aux yeux de tous, ses engins de terrassement démolissent les foyers des enfants et des démunis au sein du peuple palestinien. C'est un passe-temps quotidien pour Israël : le meurtre et la destruction. Cela constitue la pire sorte de mépris et de provocation à l'égard de la légalité internationale et des normes et valeurs éthiques.

Il a été dit que le Conseil de sécurité avait adopté 28 résolutions sur la question. Israël n'a pas accordé la moindre attention à ces résolutions. Peut-il y avoir un plus grand mépris pour la légalité internationale? Si un autre État avait de la sorte manqué à ses obligations à l'endroit d'une seule résolution du Conseil de sécurité, le monde lui serait tombé dessus.

La Syrie a lancé de nombreux avertissements pour dire que ce qui se passe dans les territoires arabes occupés fait partie d'une stratégie élaborée par le Gouvernement israélien, qui a fait de son mépris pour le droit international et les résolutions du Conseil une politique habituelle. Nous l'avons dit auparavant, nous le répétons ici : le Gouvernement israélien n'a pas de stratégie de paix. Sa stratégie ne requiert pas d'analyse très fouillée : elle repose sur la continuation de la guerre, le maintien de l'occupation et la répression des aspirations de notre peuple dans les territoires occupés, pour l'empêcher de réaliser son espoir de liberté et de dignité et de mettre fin à l'occupation.

Comme preuve de la politique antipacifique israélienne, il y a la déclaration faite par le Premier Ministre israélien il y a quelques jours. Il a dit que les Arabes n'avaient aucun droit sur les territoires occupés en 1967. Il a ajouté qu'Israël exerçait sa souveraineté sur ces territoires. Avons-nous réellement besoin de preuves supplémentaires que le Gouvernement israélien ne recherche pas la paix, qu'il persiste à poursuivre l'occupation et qu'il a recours à la force militaire, qui ne pourra mener qu'à la faillite, comme l'a dit S E M. Kofi Annan ce matin?

Aujourd'hui, le peuple palestinien doit affronter la pire forme d'occupation inique, de siège et d'assassinats systématiques, sans que l'on assiste à des tentatives réelles de mettre fin à cet atroce massacre des temps modernes qu'Israël commet au vu et au su du monde entier. Plus de 70 jours sont passés depuis le monstrueux siège de Naplouse, sans que la communauté internationale ait fait quoi que ce soit pour sauver ces centaines de milliers de femmes, d'enfants et de femmes ou d'autres civils innocents. Cela s'applique aussi à d'autres villes dans les territoires.

Nous parlons ici de la destruction d'institutions palestiniennes. Israël a tué plus de 80 Palestiniens en un mois et demi. On ne lui a pas demandé de renoncer à sa machine de mort et de vengeance. Personne n'a réagi, même si le monde sait que le prétexte israélien – la lutte contre la violence palestinienne – ne tient plus. Est-ce que ce silence indique qu'un nouveau droit international se crée? Un droit qui excuserait les crimes de guerre et les violations des droits de l'homme pour satisfaire Israël et complaire aux caprices de ses dirigeants qui cherchent à faire couler encore plus de sang palestinien? Y a-t-il un nouveau droit international qui a remplacé le droit international et le droit international humanitaire existants, ainsi que les Conventions de Genève?

Les Arabes et la communauté internationale ont convenu des conditions pour l'instauration d'une paix

juste et globale dans la région sur la base des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, ainsi que du principe « terre contre paix ». Lors du récent Sommet de Beyrouth, les dirigeants arabes ont adopté une initiative de paix globale fondée sur le droit international et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Néanmoins, Israël insiste pour poursuivre son occupation et ses actes quotidiens d'agression contre les Arabes. Dans ce contexte, les Arabes sont plus déterminés que jamais à défendre leurs droits inaliénables, et à continuer de considérer la légitimité internationale comme le chemin d'une paix juste et globale.

Les membres du Conseil sont saisis d'un projet de résolution que le Groupe arabe a entériné à l'unanimité. Dans ce projet, le Conseil exprime une grave préoccupation face aux événements tragiques et violents survenus dans les territoires palestiniens depuis 2000, y compris la réoccupation du quartier général de l'Autorité palestinienne. De plus, le Conseil y réitère la nécessité de respecter le droit international humanitaire, notamment la Convention de Genève de 1949, relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre. Enfin, il demande qu'Israël retire ses forces des villes palestiniennes. La Syrie appuie ce projet de résolution et estime que c'est le plus petit dénominateur commun sur lequel les membres du Conseil peuvent s'entendre. Est-ce que le Conseil va ouvrir une fenêtre d'espoir au peuple palestinien qui subit un siège injuste et des pratiques inacceptables?

C'est ce que nous l'exhortons à faire. Nous espérons que nous serons en mesure d'ouvrir cette fenêtre, et nous prions instamment les membres du Conseil d'appuyer les exigences minimales énoncées dans ce projet de résolution.

M. Wang Yingfan (Chine) (*parle en chinois*) : Ces jours-ci, des affrontements violents ont une fois de plus éclatés entre Israël et la Palestine. Nous condamnons le fait que l'armée israélienne ait une fois de plus assiégé Ramallah et détruit le quartier général du Président Arafat, mettant ainsi sa sécurité directement en péril.

Nous exigeons que la partie israélienne mette immédiatement fin à ce siège du Président Arafat et veille sur sa dignité, ainsi que sur sa sécurité. Nous condamnons également les attentats-suicide commis à l'intérieur d'Israël. Nous demandons à Israël et à la Palestine de faire preuve de retenue, de cesser de répondre à la violence par plus de violence, et de collaborer aux efforts de médiation de la communauté internationale.

Au cours du récent cycle de violence, Israël et la Palestine ont tous deux subi de terribles pertes, surtout la Palestine où la situation humanitaire est devenue extrêmement grave. Les autorités israéliennes ont une foi aveugle en la force. Toutefois, leurs représailles excessives et violentes n'ont pas apporté la paix et la sécurité à leur pays. Le conflit israélo-palestinien a également démontré que, pour mettre fin à la violence et promouvoir le processus de paix au Moyen-Orient, la participation active de la communauté internationale est indispensable.

Il y a peu, le Sommet de la Ligue arabe a adopté et entériné une proposition de paix pour le Moyen-Orient faite par l'Arabie saoudite. Récemment, le Quatuor a proposé un plan en trois phases et en trois étapes. La réforme et les élections en Palestine ont également été inscrites à l'ordre du jour. Tous ces événements sont positifs, mais nous devons aussi constater que le cercle vicieux de la violence entre Israël et la Palestine n'a pas été rompu.

Sauf fin à la violence, la réforme en Palestine ne pourra pas se poursuivre, et tous les plans ou programmes pour le règlement du problème entre Israël et la Palestine resteront lettres mortes. La communauté internationale doit donc déployer davantage d'efforts, et le Conseil de sécurité doit assumer pleinement ses responsabilités.

Le Gouvernement chinois accorde beaucoup d'importance à la paix et à la stabilité au Moyen-Orient, et espère voir l'atténuation rapide du conflit entre Israël et la Palestine. Afin de participer davantage au processus de paix au Moyen-Orient et de mieux le promouvoir, le Gouvernement chinois a nommé un envoyé spécial sur la question du Moyen-Orient. Nous renforcerons les contacts et les consultations avec les parties concernées, et nous ferons des efforts inlassables pour que la paix s'instaure au Moyen-Orient.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La situation dans les territoires palestiniens continue de se détériorer et menace d'échapper à tout contrôle. Les actes de terrorisme à grande échelle commis en Israël ont été suivis par des actes sévères de l'armée israélienne contre la résidence du chef de l'Autorité nationale palestinienne, M. Yasser Arafat, à

Ramallah. Maintenant, en réponse à cela, il y a des manifestations de masse en cours dans les territoires palestiniens. Lors d'affrontements avec des troupes israéliennes à Ramallah, à Tulkarm et à Naplouse, il y a eu des morts et des blessés.

Tout cela est survenu au moment même où l'on notait une diminution du niveau de violence dans le conflit israélo-palestinien, au moment où il y avait des possibilités de sortir de la crise sur la base des propositions adoptées par le Quatuor des médiateurs internationaux à New York le 17 septembre. Le Conseil de sécurité avait d'ailleurs appuyé leurs propositions.

Les forces extrémistes ne veulent pas de règlement du conflit au Moyen-Orient. Elles veulent encore saborder la situation et pousser les Palestiniens et les Israéliens vers une autre spirale de tueries et d'affrontements. Il est extrêmement important de ne pas laisser les adversaires du processus de paix atteindre leurs buts. Nous exhortons vivement les deux parties à ne pas céder aux émotions et aux provocations des extrémistes, et à ne pas permettre à ce scénario de violence de devenir réalité.

Le week-end dernier, le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, Igor Ivanov, s'est entretenu par téléphone avec le chef de l'Autorité nationale palestinienne, Yasser Arafat; Shimon Peres, Vice-Premier Ministre d'Israël; Amre Moussa, Secrétaire général de la Ligue des États arabes; le Secrétaire d'État des États-Unis; les Ministres des affaires étrangères de l'Arabie saoudite, de l'Égypte et du Danemark; le Secrétaire général de l'ONU; et M. Javier Solana, Haut Représentant de l'Union européenne. Il a échangé avec eux des vues sur les mesures qui devraient être prises pour régler cette crise.

La Russie est convaincue qu'il est extrêmement important de faire tout ce qui est possible pour faire cesser immédiatement la violence. Il importe de lever le blocus et d'arrêter la destruction du siège du chef de l'Autorité nationale palestinienne, et de donner à cette Autorité la possibilité d'instaurer l'ordre sur le territoire, et d'abord en mettant fin aux attentats extrémistes et en arrêtant les personnes coupables d'actes de terrorisme.

En ce moment décisif, il importe d'utiliser tous les mécanismes existants pour stabiliser sans délai la situation. Il est nécessaire d'user du potentiel du Conseil de sécurité, des médiateurs internationaux et des pays importants du Moyen-Orient pour faire cesser cette escalade du conflit et ouvrir la voie à des négociations sur la base des conclusions du Quatuor, qui mènent à un règlement global basé sur les résolutions du Conseil de sécurité. Aujourd'hui, ces résolutions ne sont pas appliquées.

Le Conseil de sécurité doit répondre face à ce défi lancé à son autorité. Nous devons nous efforcer activement et fermement d'obtenir une cessation immédiate de cette évolution absolument inacceptable de la situation dans les territoires palestiniens, qui représente une réelle menace à la paix et à la sécurité.

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie sera guidée par ces principes lors de l'examen du projet de résolution qui sera soumis au Conseil.

M. Mahbubani (Singapour) (*parle en anglais*) : Lorsque le Secrétaire général est intervenu ce matin, il a terminé son discours par cette phrase « Faisons en sorte que le centre tienne ». Je pense qu'il faisait allusion à un nouveau centre au Moyen-Orient, mais ses observations peuvent tout aussi bien s'appliquer au Conseil de sécurité qui, comme nous le savons, n' a pas souvent été uni sur la question du Moyen-Orient. Nous avons également besoin de reconstruire un centre au sein du Conseil de sécurité.

Une suggestion pratique est qu'il serait peut-être utile de réexaminer les nombreuses déclarations réfléchies que le Secrétaire général a faites sur le Moyen-Orient, y compris celle d'aujourd'hui. Si nous utilisons ses déclarations comme base d'action, je pense que nous pourrons reconstruire le centre indispensable dans ce Conseil.

Intervenant à titre national, je note, en tant que quatorzième intervenant, que nous allons probablement redire ou appuyer nombre de points déjà évoqués, mais il serait bon d'en répéter certains. Nous allons aborder cinq points.

Premièrement, Singapour déplore dans les termes les plus fermes tous les actes de violence et de terreur qui prennent des civils pour cible, et demande la cessation d'actes extrêmes des deux parties. Les forces israéliennes doivent cesser leurs incursions militaires fréquentes dans les villes palestiniennes et, comme pratiquement tous les orateurs l'ont dit, le siège de Ramallah. Dans le même temps, l'Autorité palestinienne doit déployer des efforts résolus pour

arrêter les attentats suicide et autres actes de terreur contre la population israélienne. À cet égard, nous saluons la condamnation catégorique par l'Autorité palestinienne de la récente vague d'attentats-suicide.

Deuxièmement, et tout comme de nombreux autres orateurs, nous voudrions soutenir fermement les efforts du Quatuor. En fait, il est difficile de croire qu'il y a seulement trois jours que M. Terje Roed-Larsen est venu ici et nous a fait un exposé sur la progrès significatifs réalisés par le Quatuor.

Il convient également de noter qu'à la dernière réunion du Quatuor, il y avait des consultations avec les Ministres des affaires étrangères d'Égypte, de la Jordanie, du Liban, de l'Arabie saoudite et de la Syrie, en tant que représentants du comité de suivi de la Ligue arabe, ainsi qu'avec des représentants d'Israël et de l'Autorité palestinienne. Dans le même temps, le Quatuor a fait part de délais et objectifs précis dans le cadre du plan de campagne en trois phases. Il est également significatif que le Quatuor ait décidé de mettre sur pied un mécanisme faisant appel à une tierce partie pour suivre et évaluer les progrès réalisés durant les trois phases; les évaluations seront basées strictement sur le respect par les parties d'objectifs spécifiques. Nous attendons de recevoir plus de détails pendant l'élaboration par le Quatuor de son mécanisme de contrôle et d'évaluation.

Un point que nous voulons faire à l'adresse du Quatuor est que nous espérons, pendant l'accomplissement de son travail, qu'il gardera à l'esprit le fait qu'il doit aussi produire des résultats car s'il décrit le plan de campagne sans atteinte de résultats, nous craignons que ce processus pourrait en pâtir.

Le troisième point est que nous espérons que la communauté internationale, ainsi que le Quatuor, ne seront pas pris en otage par les actions d'extrémistes des deux parties qui sont décidés à interrompre le processus de paix. En ces moments difficiles, nous ne devons pas perdre de vue le processus plus large qui, comme l'a indiqué M. Roed-Larsen, doit se fonder sur une action parallèle sur des volets humanitaire, sécuritaire, politique, ainsi que sur la réciprocité.

Le quatrième point a trait à la dimension humanitaire, qui, comme l'ont dit plusieurs orateurs, est très importante. M. Roed-Larsen nous a fourni des statistiques sur la mauvaise situation humanitaire actuelle. Nous sommes en faveur d'actions de secours immédiates pour atténuer la crise humanitaire, y compris la mise en oeuvre des recommandations de Mme Catherine Bertini, l'Envoyée personnelle du Secrétaire général chargée des questions humanitaires. Les obligations d'Israël au titre du droit international sont claires : il doit permettre et faciliter l'accès immédiat des institutions humanitaires en vue d'opérations de secours d'urgence dans les zones touchées.

Enfin, nous continuons de penser que la situation requiert l'engagement continu et soutenu du Conseil de sécurité. Une fois encore, et comme l'ont dit pratiquement tous les orateurs, la meilleure façon de traiter du problème est l'application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 242 (1967), 338 (1973), 1397 (2002), 1402 (2002) et 1403 (2002). Chacune de ces résolutions a été adoptée après des négociations difficiles. Leur libellé a été choisi avec soin, et nous les avons devant nous. Il nous faut les mettre en oeuvre; c'est notre défi.

Encore une fois, comme d'autres orateurs l'ont dit, des progrès à long terme dépendent de la volonté politique des deux parties d'aller au-delà des mesures de sécurité à court terme et pour atteindre la large vision énoncée dans la résolution 1397 (2002) où deux États, Israël et la Palestine, vivent côte à côte, dans des frontières sûres et reconnues.

Nous pensons aussi que l'initiative arabe de paix, adoptée au Sommet arabe de Beyrouth, offre une occasion historique qui ne doit pas être gâchée.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Bulgarie.

La Bulgarie se rallie à la déclaration qui sera faite tout à l'heure par le représentant du Danemark au nom de l'Union européenne. Je voudrais faire quelques commentaires additionnels. La Bulgarie s'insurge avec indignation contre le nouveau cycle de violence au Proche-Orient. Nous condamnons sans appel les actes de terreur et de violence ayant causé la mort de civils innocents ainsi que la destruction de maisons et autres biens immobiliers.

La Bulgarie condamne les actes terroristes en Israël, notamment ceux perpétrés à Jérusalem et à Tel-Aviv. En même temps, nous déplorons la décision du Gouvernement israélien d'isoler le Président Arafat. Ces actes-là créent une crise au Moyen-Orient, un

nouveau cercle vicieux, dont les otages sont aussi bien le peuple israélien que le peuple palestinien.

Nous insistons pour que ces actes de violence, y compris les assassinats de civils innocents, cessent immédiatement. La Bulgarie lance un appel à l'Autorité palestinienne pour qu'elle multiplie ses efforts destinés à mettre un terme aux actes de terrorisme et aux attentats-suicide. Ils vont à l'encontre de l'intérêt national palestinien, de la création d'un État palestinien et de la paix. La lutte contre le terrorisme et les mesures de sécurité doivent être destinées à instaurer une paix durable et non à encourager un nouveau cycle du conflit.

Ce que fait l'armée israélienne à Ramallah et au quartier général du Président Arafat est inacceptable. Ces actes-là, cette politique-là ne contribuent pas à mettre fin aux actes de terrorisme. Ils encouragent en fait les extrémistes et empêchent une réforme de l'Autorité palestinienne et l'instauration d'une paix durable au Moyen-Orient. Nous appelons donc Israël à immédiatement mettre un terme au siège. Ce qui est important, maintenant, c'est de créer une véritable atmosphère de sécurité dans la région qui soit de nature à favoriser le contact direct entre les parties. De ce point de vue, nous sommes encouragés par les informations qui nous sont parvenues en cette dernière heure et qui font état de contacts directs entre Israéliens et Palestiniens.

La Bulgarie salue notamment la déclaration de M. Hani al Hassan, membre du Comité central du Fatah qui a dit que la Palestine est à la recherche de paix avec Israël et que « les Palestiniens veulent une cohabitation pacifique et un partenariat, et sont prêts à créer une sécurité commune ».

C'est avec satisfaction que nous avons accueilli la promesse du Fatah d'empêcher les attaques contre des civils israéliens, et nous appelons les autres groupes palestiniens à élever aussi leur voix en faveur de cette initiative. En même temps, l'appel du Fatah à une grève à Gaza en signe de solidarité avec les assiégés ne nous paraît pas de nature à favoriser ce climat de partenariat pour créer une atmosphère de sécurité. C'est le moment de souligner l'importance que la Bulgarie donne au règlement de la crise humanitaire que connaît le peuple palestinien. Nous soutenons sans réserve les conclusions de Mme Bertini dans son rapport, et nous pensons qu'il est urgent qu'un équilibre exact soit trouvé entre, d'un côté, les exigences sécuritaires d'Israël et, de l'autre, l'impératif de mettre fin à la crise humanitaire qui perdure dans les territoires occupés.

Mon pays appelle les deux parties à s'asseoir à la table des négociations, dans l'esprit de la résolution 1393 (2002) du Conseil de sécurité qui prévoit la coexistence pacifique de deux États, Israël et la Palestine.

Ce matin, le Secrétaire général, M. Kofi Annan, a parlé à juste titre de l'absence d'espoir que connaît le Moyen-Orient. C'est vrai, il y a absence d'espoir, aussi bien du côté israélien – les Israéliens voient leur sécurité sans cesse menacée – que du côté palestinien – les Palestiniens ne voient pas la fin de l'occupation. De ce point de vue, ce que fait le Quatuor, le plan de campagne qu'il a adopté, ce véritable plan de paix, qui a été mis en place, représente un espoir véritable. La Bulgarie soutient sans faille la déclaration de New York du Quatuor du 17 septembre, et nous insistons pour que les deux parties travaillent ensemble pour aboutir à une solution définitive et pacifique avant 2005.

Je vais terminer en renouvelant l'appel de mon pays à plus de raison politique et plus de compromis des deux côtés. Nous réaffirmons notre détermination de donner tout notre soutien à tous ceux qui veulent une paix et une sécurité au Moyen-Orient.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Égypte. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Aboul Gheit (Égypte) (*parle en arabe*) : D'ici quelques jours, l'Intifada du peuple palestinien entrera dans sa troisième année. Cette semaine, les territoires palestiniens occupés ont connu une escalade de la violence brutale commise par les forces d'occupation israéliennes ainsi que des destructions et le siège du quartier général du Président de l'Autorité palestinienne, M. Yasser Arafat. Cette violence, qui s'est poursuivie six semaines durant, survient à un moment où le peuple palestinien, toutes factions réunies, a fait preuve de retenue, dans l'espoir de parvenir à une détente véritable, en prélude à un apaisement de la situation générale, ce qui déblayerait la voie à de véritables négociations susceptibles d'aboutir à la paix pour les deux parties. Nous avons

pris note de la retenue dont les Palestiniens ont fait preuve pendant six semaines entières, et non pas pendant sept jours seulement, et ce, en dépit de la poursuite des opérations d'oppression et des actes de violence de la part de l'armée israélienne pendant cette période prolongée.

Le monde entier a été témoin de la poursuite de l'assassinat de civils palestiniens. Nous avons tous entendu, avec étonnement et colère, les déclarations de nombreux responsables israéliens, non pas au sujet des efforts de paix, d'un arrêt des hostilités ou de la reprise d'un dialogue constructif, mais de leurs visions répétées et mêlées de joie d'une prochaine victoire totale sur les Palestiniens, brisant leur volonté et éteignant la flamme de la résistance.

Malheureusement, certaines tendances en Israël sont persuadées que l'action militaire, le recours à la force, les assassinats, le siège, la famine et la destruction de l'infrastructure humaine et économique de la société palestinienne les aideront à réaliser leurs objectifs, par le biais de la domination et de la poursuite de l'occupation.

Mais ils échoueront, permettez-nous de le leur dire très clairement. Nous condamnons leurs actions et nous leur conseillons d'écouter les leçons de l'histoire et de la résistance à l'occupation et au colonialisme. Cette résistance ne sera jamais brisée. La violence ne peut qu'engendrer la violence.

Nous tenons à le signifier clairement au peuple d'Israël : il ne pourra pas venir à bout de la volonté de résistance des Palestiniens à l'occupation, quelle que soit sa puissance militaire, quelle que soit sa politique d'oppression. Au contraire, la politique d'Israël ne peut aboutir qu'à davantage de souffrances pour les deux parties. Et il continuera d'en être ainsi jusqu'à ce qu'Israël reconnaisse que c'est dans la bonne volonté, les négociations, le rétablissement de la confiance et la fin de l'occupation que se trouvent les clefs de la stabilité , de la paix et de la sécurité.

Une main trempée dans le sang des Palestiniens a hissé le drapeau israélien au-dessus du quartier général du chef de l'Autorité palestinienne, défiant non seulement la volonté du peuple palestinien mais également celle de la communauté internationale tout entière et les normes du droit international. Le peuple palestinien descendra ce drapeau.

L'Égypte, qui s'est jointe à la communauté internationale pour condamner chez les deux parties toutes les formes de violence contre des civils, ne peut que condamner les actes perpétrés par Israël contre le quartier général du Président Arafat et elle adjure Israël de mettre un terme à toutes les pratiques d'oppression contre le peuple palestinien et ses dirigeants.

Ce n'est pas le recours arrogant et systématique à la force qui permettra de rétablir durablement la sécurité et la stabilité, lesquelles ne sont possibles que par la paix fondée sur la justice et le respect des droits d'autrui.

L'Égypte réaffirme que la seule voie de la paix entre Palestiniens et Israéliens passe par la cessation des actes d'agression israéliens, et le retrait d'Israël des territoires palestiniens occupés jusqu'à la ligne du 4 juin 1967 et l'établissement d'un État palestinien ayant pour capitale Jérusalem-Est. C'est la seule voie possible de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Moyen-Orient et du rétablissement des relations de bon voisinage et de coopération.

La communauté internationale, représentée par le Conseil de sécurité, est appelée aujourd'hui à assumer ses responsabilités en mettant fin à la tragédie qui déchire la Terre sainte. Elle doit faire respecter le droit international humanitaire et faciliter le retour des deux parties à la table de négociation, en vue de parvenir au règlement souhaité.

À cet égard, il nous paraît tout à fait indispensable, dans un premier temps, d'assurer une protection internationale au peuple palestinien, de la façon choisie par la communauté internationale.

Je voudrais terminer, enfin, par un point important : la méthode utilisée par le Conseil pour traiter cette question des territoires occupés et des actions de la Puissance occupante. À notre sens, le Conseil s'est contenté d'assister aux événements des derniers jours comme s'ils se produisaient sur une autre planète. Le Conseil doit intervenir pour redresser la situation et pour mettre un terme aux actions des forces d'occupation. Faute de quoi, sa passivité risquerait d'envoyer un signal dangereux à tous ceux qui ont foi dans le droit international et dans le rôle de l'ONU dans le monde actuel.

Le Président : Je souhaite la bienvenue à M. Reaz Rahman, Ministre d'État du Bangladesh

chargé des affaires étrangères. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Rahman (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Alors que nous discutons ici ce matin, le Président Arafat est assiégé par des chars israéliens qui détruisent son quartier général et encerclent ce qu'il en reste.

C'est une situation gravement préoccupante, car la dernière agression militaire d'Israël en date s'en prend au Président Arafat, dirigeant élu d'une nation, prix Nobel de la paix et incarnation de la cause palestinienne.

C'est extrêmement inquiétant parce que la politique menée par Tel-Aviv semble avoir pour but de détruire non seulement l'infrastructure matérielle de l'Autorité palestinienne, mais également la totalité de l'édifice de paix bâti à Oslo et Madrid.

Il est scandaleux qu'Israël continue de bafouer les résolutions du Conseil de sécurité presque impunément. Les Conventions de Genève sont délibérément méconnues. Toutes les règles et coutumes du droit international sont violées.

Israël a contraint une grande partie de la population palestinienne à quitter ses foyers et l'a confinée dans des camps de réfugiés ou forcée à rejoindre la diaspora. Depuis plusieurs décennies, le peuple palestinien est l'objet de massacres, de déportations, d'humiliations quotidiennes et de persécutions systématiques.

Plus d'une génération de Palestiniens n'a jamais connu autre chose que l'occupation, les bombardements, les missiles, les incursions, les démolitions, les exécutions, les arrestations et l'humiliation. Aucune autre nation au monde n'a souffert autant depuis si longtemps.

Aujourd'hui, dans une sinistre inversion de valeurs, c'est le peuple de Palestine que l'on taxe de criminel pour sa résistance, pour sa lutte pour l'autodétermination et pour la revendication de son droit inaliénable au retour sur ses terres ancestrales. Pourtant le monde libre était censé défendre les principes de la Charte – les valeurs de justice, de démocratie et du droit international – qui constituent les normes de notre civilisation.

Les attentats suicides sont des prétextes pour attaquer l'Autorité palestinienne en dépit de la condamnation publique et sans équivoque de ces actes par le Président Arafat. L'Autorité palestinienne ne peut être tenue responsable de ces actions individuelles. L'expérience a largement démontré que la sécurité des civils israéliens n'était renforcée ni par les représailles, ni par la destruction des institutions palestiniennes.

Il y a quelques jours, le Quatuor a publié un communiqué qui rappelle les principes fondamentaux d'un règlement complet. Il propose un calendrier. Il demande à Israël de relâcher son emprise sur l'économie palestinienne. De toute évidence, le plan du Quatuor ne pourra être exécuté que si Israël s'engage dans le processus de paix.

Le Bangladesh se félicite de l'initiative en faveur d'une conférence de paix internationale. Nous appelons à sa convocation rapide. Pour mettre un terme au désespoir et à la désespérance, il faut un processus et des perspectives en vue. Nous devons refuser aux extrémistes toute raison d'agir et nous devons éviter le vide. Comme nous l'avons répété par le passé le Conseil de sécurité doit réexaminer la proposition du Secrétaire général pour une force internationale. Il existe des arguments incontestables en sa faveur.

Il convient de s'attaquer aux causes du conflit pour le résoudre celui-ci et de ne pas laisser la loi du plus fort régner. L'application de cette loi a abouti à des guerres entre les nations, à des bains de sang et au rejet de toutes les normes de la civilisation. Le Conseil de sécurité doit agir afin d'empêcher l'imposition de cette loi.

Le règlement du conflit exigera du courage – le courage de reconnaître la vérité et de la défendre, le courage de répondre aux exigences de la justice et le courage de défendre les principes de l'Organisation. La voie qui mène à la justice et à la paix a été définie dans les résolutions 242 (1967) et 338 (1978) du Conseil de sécurité. Pour prendre un bon départ, on pourrait appliquer les résolutions du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 1397 (2002) et 1402 (2002).

Le Premier Ministre du Bangladesh, Begum Khaleda Zia, a fermement condamné l'attaque israélienne contre le siège de l'Autorité palestinienne à Ramallah et a fait part de sa grande préoccupation pour la sécurité et la sûreté du Président Arafat. Elle a également déclaré qu'Israël serait seul responsable si l'intégrité physique des dirigeants palestiniens était touchée.

Le Conseil de sécurité doit exiger d'Israël qu'il respecte ses résolutions, il doit le contraindre à retirer ses forces des territoires palestiniens et à cesser son agression contre le peuple palestinien. Le Conseil de sécurité doit agir. Il doit agir pour assumer sa responsabilité en vertu de la Charte. Il doit agir pour sauver le peuple palestinien d'une guerre interminable contre un peuple. Il doit agir pour préserver sa crédibilité et son autorité morale.

Le Président : Avant de suspendre cette séance, je vais donner la parole à un autre orateur. Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de l'Afrique du Sud. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Ndhlovu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Lors de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale, les uns après les autres, les orateurs ont souligné la nécessité de respecter sans condition et en tout les résolutions du Conseil de sécurité. Les Ministres des affaires étrangères des 115 États membres du Mouvement des pays non alignés ont également adjuré les États de respecter les résolutions du Conseil de sécurité. Ils ont indiqué que si celles-ci n'étaient pas appliquées, la légitimité et la crédibilité mêmes de l'ONU seraient menacées. En outre, ils ont demandé que les situations de conflit soient réglées multilatéralement par le biais de l'Organisation.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour réagir à l'assaut militaire israélien contre le quartier général de l'Autorité palestinienne à Ramallah. Il s'agit de la force militaire israélienne à laquelle le Conseil de sécurité avait enjoint de se retirer il y a six mois. Israël n'a toujours pas appliqué les résolutions du Conseil de sécurité lui demandant de retirer ses forces des villes et bourgades palestiniennes.

La vie du Président Arafat, dirigeant élu du peuple palestinien, est menacée. Il a, une fois de plus, condamné les attaques contre Israël qu'il considère à la fois inacceptables moralement et nuisibles à la cause palestinienne mais ces condamnations n'ont pas été entendues par le Gouvernement israélien. Il semble qu'il y ait un mouvement aveugle vers la violence et la vengeance qui l'emporte sur la logique du dialogue et de la paix. De plus en plus de civils innocents continuent de mourir. Nous condamnons sans réserve les meurtres de civils, Israéliens ou Palestiniens.

La désespérance, la frustration et le désespoir au Moyen-Orient proviennent de l'occupation et du fait qu'aucun territoire n'a été rendu en échange de la paix comme l'exigeaient les résolutions du Conseil de sécurité. Il y a trop longtemps qu'Israël méconnaît les décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Il continue son occupation illégale des territoires palestiniens, les colonies de peuplement s'accroissent à un rythme alarmant et les exécutions extrajudiciaires, les arrestations arbitraires et les destructions de maisons, de fermes et d'institutions privées palestiniennes n'ont de cesse. Israël viole régulièrement les dispositions les plus élémentaires du droit humanitaire international et de la quatrième Convention de Genève et n'a pas encore retiré ses forces comme l'ont exigé les résolutions 1402 (2002) et 1403 (2002) du Conseil de sécurité et la résolution ES-10/11 de l'Assemblée générale. Israël continue également d'occuper illégalement les territoires syrien et libanais et de violer la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban.

Le projet de résolution qui circule vise à remédier aux conditions fondamentales pour la reprise d'un processus politique digne de ce nom qui déboucherait sur une solution globale à la crise du Moyen-Orient. Il est conforme au plan de paix arabe et aux recommandations du Quatuor. Si l'on veut qu'une paix durable s'enracine aux Moyen-Orient, l'armée israélienne doit se retirer immédiatement sur les positions qu'elle occupait avant septembre 2000 et tous les actes de violence, y compris les actes militaires, la destruction et la terreur doivent cesser immédiatement.

Nous invitons le Conseil de sécurité à adopter immédiatement cette résolution. Comme l'ont clairement indiqué les Ministres du Mouvement des pays non alignés, le Conseil de sécurité doit veiller à l'application de toutes ses résolutions, faute de quoi sa crédibilité sera compromise.

Le Président : La concision de la représentante de l'Afrique du Sud me permet de donner la parole à deux autres orateurs. L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Jordanie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Al-Hussein (Jordanie) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours et je vous présente tous mes voeux de réussite dans cette fonction. Je voudrais également remercier votre prédécesseur,

M. John Negroponte, l'Ambassadeur des États-Unis, pour les efforts qu'il a déployés alors qu'il présidait le Conseil de sécurité le mois dernier.

Il est regrettable que nous soyons réunis pour débattre de nouveau des pratiques israéliennes à l'encontre de l'Autorité et du peuple palestiniens qui continuent depuis notre dernière séance en juillet 2002. Israël continue d'essayer d'assujettir l'Autorité palestinienne et a recours à toutes les formes de violence contre le peuple palestinien – sièges, bouclages et couvre-feux arbitraires – depuis qu'il a réoccupé les territoires palestiniens en septembre 2000.

Nous appuyons et saluons les progrès réalisés ces dernières semaines, notamment l'accord de Gaza-Bethléem, et nous avions placé de grands espoirs dans le calme qui était revenu alors que des efforts internationaux étaient déployés pour remettre le processus de paix sur les rails. Nous invitons toutes les parties à respecter les résultats de la dernière réunion du Quatuor, qui s'est tenue à New York il y a quelques jours et qui a débouché sur un plan d'action et un calendrier pour l'application de la vision des États-Unis tendant à la création de deux États vivant côte à côte dans la paix et à la création d'un État palestinien indépendant à l'intérieur des frontières du 4 juin 1967 ainsi qu'à la cessation de l'occupation par Israël de tous les territoires palestiniens et arabes. Par ailleurs, nous condamnons vivement tous les actes entrepris par Israël pour nuire au processus politique et pour exacerber la situation, notamment les récentes initiatives militaires à l'encontre du quartier général de l'Autorité palestinienne et du Président Yasser Arafat. Je voudrais également rappeler la position de mon pays. Mon pays condamne toute forme d'attentat suicide contre les civils israéliens – actes auxquels certaines factions ont recours pour faire obstacle aux efforts internationaux tendant à relancer le processus de paix. Ces actes sont, selon nous, dirigés non seulement contre les civils israéliens mais aussi contre tous ceux qui dans la région aspirent à la sécurité et à une paix globale et juste.

Nous voudrions redire également que les pratiques israéliennes et le siège qu'impose Israël à l'Autorité palestinienne ont affaibli la capacité de la partie palestinienne à assumer ses responsabilités. Nous invitons donc toutes les parties concernées à faire en sorte que l'Autorité palestinienne puisse reconstruire ses institutions de sécurité afin de s'acquitter de sa mission dans ce domaine.

Nous invitons toutes les parties concernées à ramener le calme, à faire preuve de modération et à assumer leurs responsabilités afin d'appuyer les efforts du Quatuor et des pays arabes frères afin de remettre le processus de paix sur les rails, sur la base des principes établis à Madrid, des résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002) du Conseil de sécurité ainsi que de l'initiative de paix arabe.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Turquie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Pamir (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité à un moment assez critique. Votre pays étant un pays voisin et un ami proche de notre pays, nous vous souhaitons en tant que représentant de la Bulgarie de réussir pleinement dans votre entreprise. Nous remercions aussi chaleureusement l'Ambassadeur Negroponte, représentant des États-Unis, qui a présidé le Conseil durant le mois d'août.

Ma délégation s'aligne sur la déclaration qui sera faite par la représentante du Danemark au nom de l'Union européenne. Nous souscrivons également entièrement au discours éloquent prononcé ce matin par M. Kofi Annan. La sagesse de ses paroles devrait nous inspirer tous.

Nous sommes rassemblés après une période de calme relatif de six semaines en Israël, période interrompue par les deux terribles attentats suicide de la semaine dernière contre des Israéliens à Oum al-Fahm et Tel Aviv et par la bombe qui a été placée dans une école palestinienne à Hébron. Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées des victimes. Nous sommes consternés de constater que la tension monte au Moyen-Orient et que la situation dans les territoires palestiniens se détériore tandis que le siège du quartier général du Président de l'Autorité palestinienne, M. Yasser Arafat, se poursuit. Tout cela nous rappelle les jours désespérés du cercle vicieux de la violence.

La Turquie condamne énergiquement et sans équivoque tous les actes de terreur et de violence. Nous rappelons notre position, qui est très ferme et selon laquelle aucun acte de ce type ne peut être justifié sous aucun prétexte. La terreur et la violence entraînent les nations vers les ténèbres et le malheur et ne peuvent

qu'anéantir les espoirs des futures générations. La lutte contre le terrorisme n'est pas seulement un droit souverain des États; c'est également une obligation morale qui incombe à chaque membre de la communauté internationale. À cet égard, nous nous félicitons de l'appel lancé par le Président Arafat au peuple palestinien et à toutes les autres parties pour qu'elles mettent un terme aux attentats violents à l'intérieur d'Israël.

La Turquie regrette vivement les attentats suicide odieux qui visent des civils et déplore le fait qu'Israël ait eu à nouveau recours à des mesures militaires très dures contre les villes palestiniennes, et en particulier contre Ramallah. Nous sommes gravement préoccupés par les mesures israéliennes à l'intérieur et autour de la Mouqata'a, le quartier général du Président Arafat, dirigeant élu du peuple palestinien. Nous appelons le Gouvernement israélien à mettre immédiatement un terme à la réoccupation. Nous exhortons le Gouvernement israélien à mettre fin à la destruction dans les villes palestiniennes, car elle ne sert qu'à aggraver la situation humanitaire désespérée dans laquelle vit la population civile palestinienne. Une attitude plus coopérative de la part d'Israël à l'égard de ses homologues palestiniens permettrait d'améliorer les perspectives politiques.

Dans cet esprit, nous appelons les dirigeants d'Israël à bien réfléchir aux conséquences que l'isolement de M. Arafat pourrait avoir sur les réformes palestiniennes en cours en particulier, et sur le processus de paix fragile, en général.

L'escalade des tensions dans ce climat de siège, d'attentats suicide à la bombe et de protestations de rue a réduit l'espoir de mettre un terme à deux années d'une violence qui a fait beaucoup de victimes innocentes, palestiniennes pour la plupart. Souhaitons que ceux qui s'opposent à une paix durable au Moyen-Orient ne se voient pas donner une autre chance de saper les efforts accrus de la communauté internationale en vue de parvenir à un règlement définitif du conflit israélo-palestinien reposant sur la vision commune de deux États, Israël et une Palestine indépendante, viable et démocratique, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

La Turquie appuie tous les efforts, y compris ceux du Quatuor, à cette fin, et en tant que facilitateur régional, elle est prête à fournir son aide chaque fois que ce sera nécessaire. Enfin, nous souhaitons encourager toutes les parties à assumer leurs responsabilités et à rechercher un règlement juste et global de ce conflit sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002) du Conseil de sécurité, ainsi que sur la base des principes de la Conférence de Madrid, du principe « terre contre paix » et de l'application de tous les accords existants entre les parties.

Le Président : Je remercie le représentant de la Turquie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

La séance est suspendue à 13 h 15.